

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TEACHER TRAINING

COLLEGE

DEPARTMENT OF FRENCH



**ÉVALUATION DE L'USAGE DE LA
PONCTUATION À LA L'ÉCRIT DE LA LANGUE
FRANÇAISE : CAS DES ÉLÈVES DE FORM II
DU LYCÉE BILINGUE DE MIMBOMAN**

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de professeur de l'enseignement
secondaire deuxième grade (Di.P.E.S II)*

par

Marlène Grace AMANG AKOUNDOUMA

Licenciée ès lettres bilingues

sous la direction de

Mme Odette BEMMO

Maître de Conférences

Année Académique 2014/2015



Mes parents

M. Célestin AMANG OMENDÉ

Mme Catherine AMANG AMAYENE



REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements vont à l'endroit de notre directeur de recherche, Madame Odette BEMMO qui a su nous guider dans ce travail à travers ses précieux conseils. Nous n'oublions pas le professeur Alexis BELIBI dont la disponibilité et l'apport dans ce mémoire ont été capitaux.

Nos remerciements vont également à tous les enseignants de l'ENS pour leur encadrement.

A nos encadreurs du Lycée bilingue d'Essos, Mme Marthe OTTOU et Mrs. Margaret AWAMBENG pour leur encadrement.

A Mme le proviseur du Lycée bilingue de Mimboman qui a facilité notre descente sur le terrain.

Nous remercions aussi toute notre famille et tous nos amis pour tout le soutien et tout l'amour qu'ils nous ont apporté.

Nous remercions spécialement Thierry Emmanuel NGOK BENGONO dont seuls les mots ne suffiront pas pour exprimer toute notre gratitude, notre reconnaissance et toute notre affection face à tout le dévouement dont-il a su faire preuve. Merci pour tout.

Nous remercions aussi tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail.



LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

APC : Approche par compétences

E/A : Enseignement/Apprentissage

ENS : École normale supérieure

FII : Form II

FLE : Français langue étrangère

FLS : Français langue seconde

LBM : Lycée bilingue de Mimboman

MINEDUC : Ministère de l'Éducation

MINSEEC : Ministère de l'enseignement secondaire

Pr. : Professeur

Q : Question



LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

- **Liste des tableaux**

Tableau N° 1 : Espaces autour du signe	28
Tableau N° 2 : présentation de la population accessible du L.B.M. (cas des élèves).	37
Tableau N° 3 : présentation de la population accessible du L.B.M. (cas des enseignants)	37
Tableau N° 4 : répartition des élèves selon qu'ils aiment ou pas le cours de français.....	39
Tableau N° 5 : répartitions des élèves selon leur leçon préférée entre la grammaire, la conjugaison, l'orthographe et la prononciation.....	40
Tableau N° 6 : répartition des élèves selon la discipline qu'ils trouvent difficile	42
Tableau N° 7 : répartition des élèves selon qu'ils disent étudier ou pas la ponctuation.....	43
Tableau N° 8 : récapitulatif des définitions de la ponctuation données par les élèves	44
Tableau N° 9 : classification des signes trouvés avec leur rôle dans la phrase.....	46
Tableau N° 10 : tableau illustrant les signes utilisés et leurs occurrences	49
Tableau N° 11 : récapitulatif des résultats issus du test	50
Tableau N° 12 : classification des leçons par ordre de priorité d'après l'enseignant.....	52

- **Liste des figures**

Figure 1 : appréciation du cours de french par les élèves	40
Figure 2 : répartition des leçons selon la préférence des élèves.....	41
Figure 3 : répartition des leçons selon la difficulté de compréhension	42
Figure 4 : répartition des élèves selon qu'ils disent ou pas étudier la ponctuation.....	43
Figure 5 : résultat du test de connaissance sur la définition de la ponctuation	45
Figure 6 : résultats du test sur la connaissance des signes de ponctuation et leur rôle dans la phrase	46
Figure 7 : résultats issus du test.....	50



RÉSUMÉ

Les préoccupations premières des enseignants de french ou de FLE ainsi que des travaux en Didactique en terme d'écrit en langue française, c'est d'éviter aux apprenants du sous-système éducatif anglophone de commettre des fautes lexicales, des fautes d'accords, bref des fautes de grammaire. Seulement, un écrit ne repose pas que sur des lois grammaticales ; pour un besoin de clarté, de concision, de cohésion et de cohérence, il lui est nécessaire de faire recours à la ponctuation. C'est pourquoi, nous nous sommes proposé d'évaluer l'usage qui en fait par les apprenants du cycle d'observation du sous-système anglophone, particulièrement ceux de Form II ; et ainsi témoigner de la place qui lui est accordé. Après avoir mené des recherches, nous nous sommes rendu compte que l'usage de la ponctuation n'a pas de valeur réelle dans l'E/A de l'écrit en langue française dans nos lycées. Pourtant, elle est capitale pour une bonne production écrite. Notre thème de recherche intitulé *évaluation de l'usage de la ponctuation à l'écrit de la langue française* a donc pour objectif d'insister d'avantage sur l'E/A de l'écrit en langue française, mais tout particulièrement de conscientiser et outiller les enseignants de french sur l'importance de l'usage de la ponctuation, afin de permettre aux élèves de Form II d'associer aux compétences orales, les compétences écrites et de les assimiler. Aussi, il s'agit d'encourager et de développer l'expression écrite en français chez les apprenants de Form II, à travers des exercices pratiques.

Mots clés : évaluation, usage, ponctuation, french, FLE, compétences orales, compétences écrites, E/A, expression écrite, sous-système anglophone, didactique.



ABSTRACT

When it comes to French language as far as written expression is concerned, french teachers so as didactic works main worries, are to enable learners from an anglophone background to avoid lexical errors, concord errors, simply put, to avoid grammatical errors. However, for sake of clarity, concision cohesion, and coherence, written expression needs to lie on punctuation. That is why we found necessary to evaluate the usage that is done by the nursery learners of the anglophone sub-system, especially those of Form II; and witness by the same way of its worth. After enquiries, we noticed that punctuation's usage has no real worth in the teaching and learning process of French written expression. While it is of capital interest for a good written production. Then, our research topic entitled *evaluation of punctuation mechanics usage at French written expression: case of learners of Form II from Mimboman Bilingual High School*, has respectively as objectives to insist on the teaching and learning process of written expression, specifically to equip french teachers and raise their awareness on the importance of the usage of punctuation mechanics in order to allow learners to join both oral and written competences and master them; and to support and develop the french written expression in Form II learners through practical exercises.

Keywords: evaluation, usage, punctuation, FFL, oral competences, written competences, teaching and learning process, written expression, anglophone sub-system, didactics.



INTRODUCTION GÉNÉRALE

La promotion du bilinguisme est bien réelle dans nos lycées en général, mais en particulier dans nos lycées bilingues. Elle se caractérise tout simplement par l'Enseignement-Apprentissage de la langue anglaise aux apprenants du sous-système éducatif francophone et l'Enseignement-Apprentissage de la langue française aux apprenants du sous-système éducatif anglophone. Toutefois, parler de la langue anglaise ou française dans un sous-système comme dans l'autre, c'est d'abord voir leur statut. En effet, dans le premier cas, la langue anglaise acquiert le statut de langue seconde (LS) et dans le deuxième cas, la langue française acquiert le statut de français langue étrangère (FLE) d'où sa dénomination de *French*. C'est donc sur cette dernière que reposera notre étude.

Jadis, dans l'enseignement-apprentissage des langues étrangères, la tendance voulait que l'accent soit généralement mis sur l'acquisition des compétences orales (interaction dans des situations de communication quotidiennes) au détriment de celles écrites. L'avènement en 1965 de la méthode dite fonctionnelle, vient inverser cette tendance en mettant l'accent sur la production écrite (d'une langue étrangère) et les règles qui la régissent, comme fondement pour évaluer le niveau d'apprentissage de l'apprenant. Seulement aujourd'hui, la plupart des travaux en didactique qui traitent de l'écrit en FLE en sous-système éducatif anglophone, se focalisent sur les fautes commises par les apprenants dudit système en grammaire. Cependant, en orthographe, très peu abordent les problèmes liés à ce qui constitue l'un des piliers même de l'écrit du français : la ponctuation. C'est à cet effet que nous nous proposons d'évaluer l'usage que font les apprenants de FormII du Lycée bilingue de Mimboman, de la ponctuation à l'écrit en langue française.

De façon globale, l'on constate que grammaticalité, acceptabilité, analogie et anomalie sont les concepts fondamentaux sur lesquels repose l'apprentissage de l'écrit de la langue française. Par grammaticalité, nous entendons ici qu'il respecte les règles de grammaire. On nous dira par exemple qu'une phrase est constituée d'un sujet et d'un verbe. Exemple : Ali mange. Ou encore d'un sujet, d'un verbe et d'un complément. Exemple : Ali mange de la banane. Ou encore qu'en conjugaison, tous les verbes du premier groupe conjugués à la deuxième personne du singulier du présent de l'indicatif prennent *s*. Ex: manger : tu manges, pleurer : tu pleures etc.

L'acceptabilité ici, renvoie au sens (dénotatif ou connotatif) que suggère un énoncé, sans toutefois exclure le contexte culturel dans lequel il est produit. Exemple : on célèbre le crâne. Cet énoncé est à la fois grammatical et acceptable ; cependant, son sens est directement

lié à la socio-culture dans laquelle il est produit. L'analogie quant à elle, renvoie au phénomène de régularité. Elle s'identifie à ce qu'on appelle communément l'orthographe lexicale. Elle est visible à travers les phénomènes d'homonymie ; exemple : seau/sot ; ou encore de synonymie ; exemple : maison/demeure. L'anomalie enfin, renvoie aux irrégularités présentes dans une langue. Ce sont les exceptions aux règles. On dira par exemple que, tous les verbes du 1^{er} groupe se terminent par *-er* or *aller* se termine par *-er*, mais il est un verbe du troisième groupe ayant des formes irrégulières lors de la conjugaison. Exemple : Je vais, J'irai, J'allais....

Au vue de ce qui précède, une question hante notre esprit ; celle de savoir si des écrits se construisent et se comprennent rien qu'en faisant étalage des règles grammaticales. Cela pose donc le problème de la place de la ponctuation dans l'apprentissage de l'écrit de la langue française. À cet effet, que prévoit le programme officiel de french pour la classe de FormII ? Quelles sont les méthodes didactiques utilisées dans l'enseignement-apprentissage du French en classe de Form II, particulièrement lors du cours d'orthographe ? Quelles sont les résultats visibles de ces méthodes ? Quelles sont les limites à imposer à ces méthodes ?

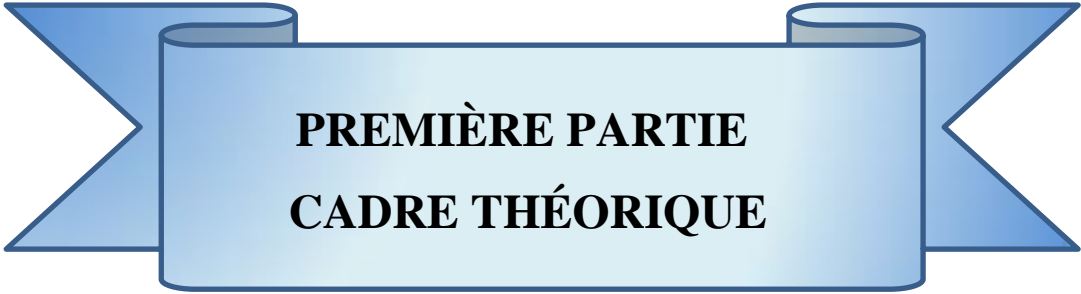
Nous avons émis quelques hypothèses à notre sujet ; hypothèses que nous infirmerons ou confirmerons à la fin de notre travail. Ainsi, comme hypothèse principale, nous dirons que les élèves de Form II n'ont aucune connaissance et aucune pratique de la notion de ponctuation. De cette dernière, il découle des hypothèses secondaires ; celles-ci sont des concrétisations possibles de l'hypothèse principale. En d'autres termes, ce sont les différentes hypothèses que nous nous proposons de vérifier dans le cadre de notre étude. Elles se présentent comme suit :

- l'Enseignement-Apprentissage de l'usage de la ponctuation est inexistant dans le programme officiel de french pour la classe de Form II ;
- les méthodes didactiques employées par les enseignants lors du cours d'orthographe, restent conformes à ce que prévoient le(s) manuel(s) scolaire(s) en french et le programme officiel de french pour la classe de Form II ;
- les résultats de ces méthodes sont peu productifs car l'enseignant est confiné dans le déjà établi ;
- l'innovation constante dans le processus Enseignement-Apprentissage, démontre le souci de l'enseignant à maximiser et optimiser l'apprentissage de ses élèves. Elle

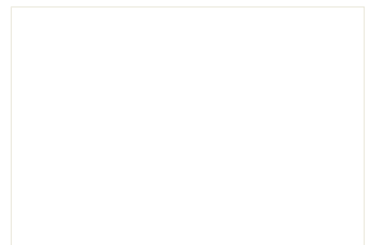
constitue une limite majeure à la routine imposée par le programme officiel et par le(s) manuel(s) scolaire(s).

Les hypothèses étant formulées, notre objectif principal est donc d'insister d'avantage sur l'enseignement-apprentissage de la langue française, mais tout particulièrement de conscientiser et outiller les enseignants du français sur l'importance de l'usage de la ponctuation à l'écrit de la langue française afin de permettre aux élèves de Form II d'associer aux compétences orales, les compétences écrites et de les assimiler ; notons aussi qu'il s'agit d'encourager et de développer l'expression écrite en français chez les apprenants de Form II, à travers des exercices pratiques.

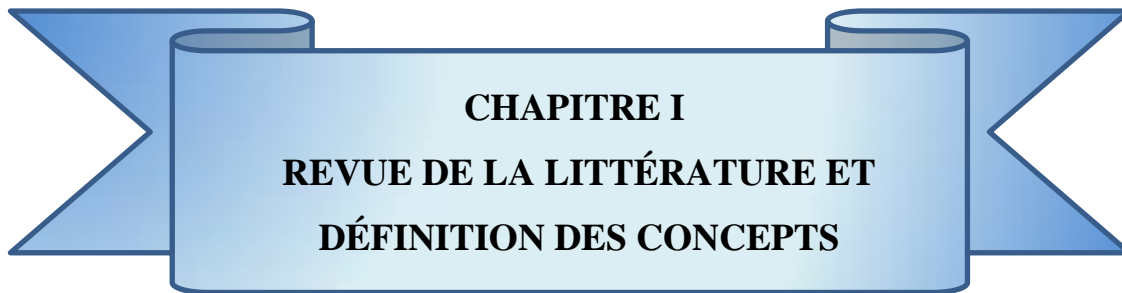
Pour mener à bien notre travail, nous l'avons divisé en trois parties de deux chapitres chacune. La première partie s'intitule cadre théorique. Dans cette partie, il est question de présenter de manière théorique, notre sujet de recherche. Elle comporte deux chapitres dont le premier traitera de la revue de littérature et le second de la définition des concepts. La seconde partie quant à elle s'intitule cadre méthodologique. Elle comporte aussi deux chapitres. Il s'agira ici de présenter dans un premier temps, les données collectées sur le terrain pour ensuite passer à leur analyse ou traitement et leur interprétation. La troisième partie enfin s'intitule cadre opératoire. Elle a également deux chapitres dont l'un se consacrera à la vérification des hypothèses et l'autre à des propositions didactiques.



PREMIÈRE PARTIE
CADRE THÉORIQUE



Nous débuterons cette première partie par une revue de littérature car aujourd'hui, nous ne saurions parler de ponctuation sans évoquer les travaux de nos prédécesseurs nous allons par la suite éclairer le champ sémantique de notre thème en définissant les mots clés y afférant, il s'agira ensuite de présenter l'épistémologie même de la ponctuation car pour mieux la comprendre, il est important de remonter à ses origines. L'historique de la ponctuation nous permettra enfin de passer aux généralités, elles consistent en effet dans le rappel de ce que représente la ponctuation.



CHAPITRE I

REVUE DE LA LITTÉRATURE ET DÉFINITION DES CONCEPTS

I-1. REVUE DE LA LITTÉRATURE

La ponctuation telle que nous la connaissons aujourd'hui, n'aurait pas été possible sans les travaux de nos prédécesseurs. Alors devant ces derniers, nous avons l'impératif de l'humilité. Nombre de travaux ont été fait sur la question de ponctuation ; ne pouvant tous les mentionner, nous présenterons néanmoins des points de vue développés par certains théoriciens.

La ponctuation est une réalité linguistique qui a longtemps fait objet de débats. Tantôt considérée comme un élément linguistique oral ou écrit, elle reste longtemps dominée par les théories phonocentristes qui attestent de ce que le son et la parole sont par nature supérieurs à la langue écrite. En effet, pour les adeptes de cette théorie, la parole est plus riche, plus naturelle et plus intuitive que l'écrit et reste le moyen premier et fondamental de communication. Les philosophes tels que Platon ou Rousseau, ont d'ailleurs exprimé leur scepticisme à propos de l'écriture ; pour eux, les écrits étaient ressentis comme intrinsèquement inférieurs aux méthodes d'enseignement oral.

Bien après eux, Leonard Bloomfield, linguiste et rhétoricien affirmera à l'appui de cette thèse que : « L'écriture n'est pas du langage, mais simplement un moyen d'enregistrer le langage ».

Ce dernier, est rejoint par le rhétoricien Walter J. Ong qui pense que l'écriture est complètement et irrémédiablement artificielle. Pour lui, la parole et tout ce qui la constitue est facilement accessible par tous, l'écriture quant à elle, est accessible seulement par une petite élite.

La ponctuation apparaît donc ici comme un fait oral dont s'inspirerait l'écrit. C'est en tout cas le point de vue de la phonocentriste N. Catach qui affirmera d'ailleurs que : « La ponctuation est la transcription des pauses à faire dans un texte. »¹

P. Gaillard, dans les clés de l'orthographe, quant à lui pense que : « Tout signe de ponctuation, même une virgule correspond à un arrêt de la voix et du sens. »

¹ N. Catach citée par Isabelle Serça, *Esthétique de la ponctuation*, Paris, Gallimard, 2012, P.19.

André Martinet quant à lui, insistera pour dire que : « La ponctuation n'appartient pas au champ de la linguistique. »²

Cependant, cette vision purement phonocentriste qui veut que l'écrit soit une pure retranscription de l'oral, est celle contre laquelle s'insurgent les autonomistes. A ce propos, Jacques Anis, autonomiste confirmé dira que : « Le phonocentrisme traite la langue écrite comme une représentation déformée de la langue orale. »

Il continuera en disant que : « Il est nécessaire de nous dépendre de la référence à l'oral afin d'appréhender le système écrit en tant que tel. »

Pour les autonomistes, « L'autonomisme traite la langue écrite comme un système spécifique en interaction très relative avec la langue parlée. »

Les autonomistes considèrent l'usage de la ponctuation encore plus capital à l'écrit qu'à l'oral. Serça renchérit en disant : « Loin d'être le calque de l'oral, la langue écrite et la ponctuation sont à regarder comme le mode d'existence visuel de la langue : ainsi, la ponctuation s'adresse à l'oreille interne du lecteur. »³

Serça insiste sur ce que l'écriture est comme une empreinte dans l'espace de la page du processus temporel. C'est pourquoi elle dira : « Lire des manuscrits, c'est lire du temps dans l'espace. »⁴

Aussi, parce que la ponctuation est une question de syntaxe, Serça nous invite-t-elle à examiner les liens qu'entretiennent la phrase et la ponctuation. Ici, la ponctuation est appréhendée en tant qu'elle donne une forme au temps, qu'elle déjoue l'ordre des mots. Ainsi, la syntaxe informe le temps de l'écriture. C'est pourquoi : « Ponctuer la phrase, c'est ponctuer le temps. »⁵

Le débat sur la ponctuation n'a pas fait que diviser les théoriciens linguistes. Les écrivains eux aussi ne sont pas en reste. En effet, ces derniers entretiennent un rapport personnel et subjectif avec les signes de ponctuation. Ce sont d'ailleurs eux qui en parlent le mieux. Ils ne sont pas indifférents à la ponctuation, la revendiquant comme leur marge de liberté. À ce propos, Geneviève Serreau dira : « Les règles traditionnelles reposent sur la syntaxe.

² Jacques, Anis, « syntaxe fonctionnelle du français » Québec, *Presses universitaires de Laval*, 1978, PP.28-30.

³ Isabelle, Serça, *Esthétique de la ponctuation*, Paris, Gallimard, 2012.

⁴ Ibid.

⁵ Ibid.

La (nécessaire) liberté de la ponctuation repose sur le souffle propre à chaque écrivain, c'est-à-dire sur les souffles divers mis en jeu. »⁶

Il se pose donc véritablement un problème de syntaxe contre souffle dont l'un est attribué à l'écrit et l'autre à l'oral. C'est d'ailleurs ce qui divise concrètement les écrivains car si les uns attribuent à la ponctuation une fonction respiratoire basée sur le rythme à l'oral, les autres la voient plus comme une logique grammaticale à l'écrit qu'autre chose. À ce sujet, l'enquête menée par A. Loreceau s'avère très révélatrice. Elle montre dans un premier temps les écrivains qui font état d'une ponctuation subjective fondée sur la voix. Ainsi, pour Claude Roy : « C'est la respiration de la parole qui rythme la ponctuation. »⁷

Il affirmera par la suite, « J'écris à haute voix. »⁸

C'est dans le même ordre qu'Hervé Bazin dira : « La ponctuation est naturelle telle à la plume qu'à la bouche. »⁹

L'on témoigne ici une fois de plus de toute la place accordée à la ponctuation à l'oral. Plus encore, il apparaît ici que la ponctuation à l'oral détermine celle de l'écrit. Ce constat ne s'éloigne en rien des théories phonocentristes.

La voix, le souffle et, partant le corps, sont au cœur d'une certaine représentation de la ponctuation. Si elle est cet espace où s'inscrit la voix singulière de l'auteur, on comprend quelque part que l'écrivain se sente le droit, voire le devoir, d'enfreindre les règles régissant l'emploi de ces signes. Cependant, l'écrivain n'est pas le seul à établir la ponctuation de son texte. Ceci dans un second temps, fait intervenir les autres écrivains désignés sous les termes d'imprimeurs et d'éditeurs. Ce sont les gardiens de l'ordre établi. Ces derniers, avec ou sans l'accord des écrivains, refont la ponctuation de leur texte. Car pour eux, celle-ci est davantage plus importante à l'écrit pour laisser entrevoir la clarté du message exprimé.

La ponctuation fait ainsi l'objet d'une revendication territoriale de la part des deux parties. Néanmoins de cette enquête, il ressort clairement que la ponctuation est pour chacun de ces auteurs : « Une marque personnelle, une partie intégrante de leur style. »

C'est aussi la raison pour laquelle Sand affirmera : « La ponctuation c'est le style. »

⁶ A. Lorenceau, « la ponctuation chez les écrivains aujourd'hui- résultats d'une enquête », *Langue française* 45, PP.90-92

⁷ Art ; cité, *langue française* 45, PP .95-97.

⁸ Ibid.

⁹ Claude Roy cité par N. Catach, « la ponctuation (Histoire et système) », PP. 113-115.

Théoriciens et écrivains sont rejoints par les orthographes et les grammairiens à l'instar de J.Martin et M.Boyon qui affirment que : « Les signes de ponctuation sont des instruments précieux qu'il faut savoir utiliser pour donner à la fois de la clarté et de l'expression au style ».¹⁰

Ils continuent en disant que : « Les signes de ponctuation servent à donner aux lecteurs certaines précisions sur la manière dont il faut interpréter les faits, les idées, les sentiments exprimés, la succession des événements au cours d'un récit. »¹¹

Jean Claude Chevalier, Michelle Arrivé, Claire Blanche Benveniste et Jean Peytard quant à eux, pensent que :

« La ponctuation représente les marques typographiques qui donnent les indications nécessaires à la lecture d'un texte écrit. C'est un équivalent approximatif des tirets, des accents, des intonations, des mélodies et même des gestes dont s'accompagne le langage parlé. »¹²

C'est pourquoi ils distinguent deux types de ponctuation :

- une ponctuation logique ; celle-ci permet de déchiffrer et de comprendre le texte.
- une ponctuation expressive, qui renvoie à une intention stylistique de l'auteur.

Pour Antoine Ngemhè et Danielle Bouix-Leeman : « La ponctuation est une nécessité pour la clarté du texte. »¹³

Françoise Descourbes et Joël Paul affirment que :

À l'oral, les mots sont prononcés à la suite les uns des autres, formant des groupes séparés par des pauses plus ou moins importantes ; et à l'écrit, les mots sont séparés par des blancs. Les pauses plus importantes sont indiquées par les différents signes de ponctuation.¹⁴

Jean Dubois et René Lagane disent d'elle : « Qu'elle a comme rôle de séparer les phrases, les propositions, les mots entre eux, ou pour marquer une nuance de la pensée. »¹⁵

Sur cette même lancée, Jean Dubois, Françoise Dubois Charlier et Claude Kanmas déclarent que :

La ponctuation aide à la compréhension des textes écrits ou imprimés ; elle permet de séparer pour des besoins de clarté, les

¹⁰J. Martin et M. Boyon, *Grammaire Française 5^e*, Paris, Masson et Cie, 1964.

¹¹ Ibid.

¹² Jean Claude Chevalier, Michelle arrivé, Claire Blanche Benveniste, Jean Peytard, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse 1983.

¹³ Antoine Ngemhè et Danielle Bouix-Leeman, *L'orthographe : règles et exercices*, Paris, Larousse, 1986.

¹⁴ Françoise Descourbes et Joël Paul, *Grammaire 5^e collection plus-que-parfait*, Paris, Bordas, 1991.

¹⁵J. Dubois et René Lagane, *Grammaire*, Paris, Larousse, 2009, « collection livres de bord.»

phrases entre elles, en distinguant certaines propositions relatives ou circonstancielles par des points, des virgules, des deux points; d'indiquer les nuances de la pensée de la personne qui écrit par des parenthèses, des points de suspension, de guillemets ;de citer des textes encadrés de guillemets, de transcrire des dialogues, des intonations au moyen des tirets, des guillemets, de points d'interrogation ou d'exclamation.¹⁶

Au vu de ce qui précède, il ressort que pour les autonomistes et les écrivains, l'usage de la ponctuation à l'écrit est ce qui oriente voire détermine l'oral. Il en résulte donc une guerre d'idées qui ne saurait être véritablement tranchée.

Loin de nous inscrire dans ces duels divers, nous constatons aujourd'hui que l'enseignement-apprentissage de l'usage de la ponctuation à l'écrit de la langue française dans nos lycées, reste encore marginalisé aux dépens de l'oral. C'est pourquoi sans toutefois rejeter l'oral, notre travail qui porte sur l'écrit de la langue française, s'attèlera à démontrer que l'écrit est une entité autonome (et complémentaire à l'oral) dans laquelle la ponctuation revêt une place capitale.

Parvenu au terme de cette revue de littérature, nous allons pour la suite procéder à la définition des concepts. Il s'agit ici de définir les mots clés de notre thème afin de faciliter la

I-2.DÉFINITION DES CONCEPTS

Pour la bonne démarche de notre étude, il nous apparaît important de procéder à une clarification des mots-clés de notre thème. Il s'agit ici des mots et expressions *évaluation, usage, ponctuation et sous-système éducatif*.

I-1-1.Évaluation

D'après le *Petit Larousse* 2010, l'évaluation est l'action d'évaluer ; de mesurer à l'aide de critères déterminés, les acquis d'un élève, la valeur d'un enseignement. L'évaluation renvoie donc à donner un jugement de valeur sur le travail fourni à partir d'un objectif et en vue de prendre une décision. Cette décision pouvant être de proposer de nouvelles activités, de revoir les stratégies, les modalités d'évaluation d'une séquence, de différer un objectif etc.

¹⁶ J. Dubois, Françoise Dubois Charlier et Claude Kanmas, *Orthographe*, Paris, Larousse, 2009, Collection « livres de bord.»

Il existe par ailleurs plusieurs pratiques d'évaluation :

- **L'évaluation diagnostique** : c'est celle qui se fait avant la séquence d'apprentissage. Elle permet à l'enseignant d'établir un état des acquis des élèves. En d'autres termes, elle permet à l'enseignant de déterminer ce que les élèves savent ou pas, de ce qu'ils savent faire ou pas.
- **L'évaluation formative** : elle permet à l'enseignant de faire le point, à un moment donné de l'apprentissage, sur le degré de maîtrise des compétences. Elle lui permet d'identifier les lacunes, les erreurs et de déterminer les élèves en difficulté. Elle a une fonction régulatrice pour accompagner la réussite des élèves.
- **L'évaluation sommative** : c'est celle qui s'effectue après la séquence d'apprentissage. Elle est destinée à faire le bilan, la somme des compétences et des connaissances des élèves après une séquence d'enseignement ou après une période donnée.

Pour le dictionnaire *Encarta* créé par Microsoft en 1993 et arrêtée en 2009, l'évaluation renvoie à une estimation de l'importance, de la valeur de quelque chose. C'est pourquoi, l'évaluation telle que nous la concevons, ne se donne pas pour unique objectif de mettre en lumière les compétences des élèves dans un domaine précis, mais aussi de montrer la valeur de ce sur quoi on évalue. En définitive, évaluer permet d'apporter des réponses adaptées aux besoins particuliers des élèves (et des enseignants) et d'atteindre les objectifs fixés.

I-1-2.Usage

D'après le dictionnaire *Encarta*¹⁷, un usage renvoie à la pratique ou à la façon de se servir de quelque chose. C'est aussi la *manière de se comporter conforme à la norme sociale considérée*. De ces deux (02) définitions, nous retiendrons de l'usage, la façon de se servir de quelque chose (ponctuation) conformément à la norme (l'orthographe).

¹⁷Microsoft *encarta* 2009.

I-1-3.Ponctuation

D'après le *Larousse du français* 2009¹⁸, la ponctuation est un ensemble de signes indispensables à l'écrit pour délimiter les phrases, pour indiquer leur type en transcrivant sommairement les intonations de l'oral, pour leur donner un rythme et, enfin, pour lever des équivoques de sens en séparant certains groupes de mots.

C'est aussi une partie de notre système graphique qui contribue à moduler la signification des groupements alphabétiques qui forment la base du texte écrit. Elle ne peut former un énoncé à elle seule, mais elle contribue à l'organisation du texte en apportant des indications prosodiques (pauses et intonation), en marquant des rapports syntaxiques, en suggérant des effets de sens ou en véhiculant des informations liées à la situation de communication.

I-1-4.Sous-système éducatif

Le système éducatif dans un pays est une organisation formelle du parcours scolaire, académique et professionnel. Au Cameroun, le système éducatif est tributaire de l'héritage colonial. En effet, le pays ayant été sous tutelle de la France et de la Grande-Bretagne, son système éducatif a été subdivisé en deux sous-systèmes à savoir : le sous-système francophone et le sous-système anglophone, par lesquels est réaffirmée l'option nationale du biculturalisme (cf. loi du MINEDUC 1998). Les sous-systèmes coexistent en conservant chacun sa particularité dans les méthodes d'évaluation et de certification.

Il ne s'agit nullement ici pour chaque sous-système d'avoir un enseignement-apprentissage exclusif (en français ou en anglais) car le bilinguisme suppose la maîtrise des deux (02) langues officielles par les deux (02) différents sous-systèmes. C'est pourquoi l'anglais est enseigné aux francophones et le français (french) aux anglophones ; comme tel est le cas dans nos lycées.

Notre intérêt portera donc sur le cycle d'observation du secondaire dans le sous-système anglophone ; spécifiquement la classe de FormII où l'enseignement-apprentissage du FLE s'avère primordial et se fait de façon plus intense. A cet effet, il nous apparaît indiqué

¹⁸*Larousse du Français* 2009.

ici de présenter ce que prévoit le programme officiel de french en classe de Form II, tel qu'élaboré par les inspecteurs pédagogiques régionaux chargés des lettres arts et langues étrangères du nord-ouest ; sous la tutelle du **MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**.

➤ **Objectifs de l'enseignant**

En deuxième année, on devra :

- ❖ continuer la sensibilisation à la langue ;
- ❖ parfaire les compétences mises en place antérieurement, avec un accent particulier sur la lecture ;
- ❖ faire savoir l'essentiel d'un message oral ;
- ❖ favoriser le contact avec l'écrit ;
- ❖ développer l'expression écrite pour arriver à la production des messages écrits plus diversifiés : lecture simple de demande, de réponse, fiche de renseignement à remplir, etc.

➤ **Objectifs de l'apprenant**

À la fin de la Form two, l'apprenant sera capable de :

- ❖ Comprendre des informations pratiques ;
- ❖ Répondre aux messages simples ;
- ❖ Lire et comprendre de simples énoncés ;
- ❖ Reproduire par écrit, différents phonèmes en conformité avec l'orthographe ;
- ❖ Écrire de simples lettres, de simples énoncés ;
- ❖ Remplir un formulaire administratif simplifié

Présentons dès à présent le contenu de ce programme.

Le programme de french est scindé en deux. Nous avons d'une part les capacités à développer les actes de parole et le contenu grammatical.

➤ **Les capacités à développer les actes de parole**

- ❖ Révision des identifications et des localisations ;
- ❖ Révision des formules de demande et de réponse ;
- ❖ Exprimer une intention ou un projet ; *je désire...*
- ❖ Faire des achats, marchander ; *combien pour le livre madame ?*
- ❖ Exprimer ses préférences ; *je préfère le sac rouge.*

- ❖ Exprimer le temps de plusieurs façons ; *il fait*.
- ❖ Demander des précisions/dire qu'on ne comprend pas ; *je ne suis pas s'il vous plaît*.
- ❖ S'informer/donner des informations pratiques : *notre école est loin de la ville monsieur*.
- ❖ Expliquer le fonctionnement d'un appareil, *le bouton rouge change la couleur madame*.
- ❖ Désigner/caractériser ; *Paul est un garçon violent*.
- ❖ Exprimer l'accord ou le désaccord : *je n'accepte pas ce que Marie dit*.
- ❖ Formuler une invitation/répondre à une invitation ; *merci Paul, je mange avec toi ce soir*.
- ❖ Décrire les objets et les personnes ; *ce sac est rouge*.
- ❖ Donner des renseignements précis ; *on passe par le marché pour aller au stade*.
- ❖ Engager une conversation, *tu es allé au stade hier ?*

➤ **Contenu grammatical**

- ❖ Révisions ;
- ❖ Autres formes de négation pratiques ; *ne...plus, ne...jamais, etc.*
- ❖ Accord des adjectifs ; *un petit garçon, deux petits garçons, une petite fille etc.*
- ❖ Les pronoms compléments ; *en, y,...*
- ❖ Les prépositions de temps et de lieu ; *je pars **demain**. Il va à Kumba*.
- ❖ Les adverbes de temps, de lieu et de quantité ; *souvent, ici, beaucoup, etc.*
- ❖ Les possessifs : adjectifs et pronoms ; *mon, ton, son, etc. Le mien, le tien, le sien, etc.*
- ❖ Les interrogatifs : adjectifs et pronoms ; ***quel** âge as-tu ? **Lequel** veux-tu ?*
- ❖ Les démonstratifs : adjectifs et pronoms ; *ce, cette, etc. Celui-ci, etc.*
- ❖ Pronom indéfini ; ***on** dit qu'elle est malade*.
- ❖ Corrélation verbe sujet- complément ; *Roland écoute la radio*.
- ❖ Il faut+ infinitif ; ***il faut manger** à onze heures*.
- ❖ Le passé récent : venir de + infinitif ; *je **viens de faire** mon devoir*.
- ❖ Le futur immédiat : aller+infinitif ; *nous **allons jouer** avec vous*.
- ❖ Conjugaison présent/passé composé et futur des verbes usuels ; *je pars en ville. J'ai fait mon devoir. Nous allons regarder un match*.
- ❖ Les verbes pronominaux ; *elle **se lave** souvent à six heures*.
- ❖ L'expression de la comparaison (simple). *Ali est plus violent que Paul...*

- ❖ Les participes ; *chanter= chanté. Ils ont chanté. Chantant.*
- ❖ La phrase ; ils dansent à l'église. *Brice a écrit une lettre à son père.*
- ❖ Les relatifs introduits par **qui** et **que** : *je vois la fille **qui** danse en classe. Où est la lettre **que** papa a écrite ?*

A travers les objectifs et les contenus du programme sus cité, le MINESEC trace ainsi les grandes lignes qui régissent l'E/A de la langue française. Précisons cependant que ce programme fera objet de commentaire lors de nos analyses.

Les concepts étant clairement définis, il nous revient de procéder à une étude plus approfondie de la thématique centrale qui est la ponctuation. Elle ne saurait être faite sans s'appesantir sur son évolution historique.

CHAPITRE II : GENÈSE DE LA PONCTUATION ET GÉNÉRALITÉS

II-1. GENÈSE DE LA PONCTUATION

Dans les temps anciens, les écrits se couchaient d'un trait sur un papier, sans qu'aucune interruption n'intervienne entre les mots. Les textes se succédaient les uns après les autres, le tout étant d'écrire. La difficulté ici était qu'il fallait comprendre tout d'un bloc ; à défaut, relire plusieurs fois un manuscrit afin de lui octroyer un sens plutôt qu'un autre. C'est plus tard avec les latins que vient la notion de *punctum* qui signifie en français *point* ; et d'où d'ailleurs le mot *ponctuation* tire son étymologie. Il s'agissait ici de mettre dans chaque inscription latine, un point entre chaque mot afin de faciliter leur lisibilité et leur compréhension.

Il faut attendre le XVIII^e siècle avec la naissance de l'imprimerie, pour voir apparaître deux types de lecture : la lecture *ruminée* et la lecture *silencieuse*. Seulement, selon G.Cavallo et R.Chartier¹⁹, la lecture silencieuse prime sur la lecture ruminée car c'est grâce à elle qu'avec l'apparition de l'imprimerie, naît le besoin de régulariser l'écrit et la ponctuation.

Cependant, avec Serça, la ponctuation ne se limite pas qu'à l'écrit, elle est considérée comme un art. En effet, elle fait partie intégrante de la musique, de la peinture, du cinéma et de l'architecture. C'est dire que l'écrivain, comme elle le souligne, n'est pas le seul à ponctuer son œuvre. À ce propos, elle dira : « Le musicien ou le peintre ne font pas autre chose quand ils jouent avec les intervalles des sons, de formes ou de couleurs, de même que le cinéaste lorsqu'il procède au montage du film ou l'architecture qui crée un espace urbain. »²⁰

Nina Catach²¹ vient plus loin, avec des innovations en termes de signes de ponctuation que sont :

- la nota (tout signe graphique accompagnant le chant) ;
- le punctum (note carrée) ;
- l'apostropha ;

¹⁹ G. Cavallo et R. Chartier, *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 1997.

²⁰ Isabelle Serça, *Esthétique de la ponctuation*, Paris, Gallimard, 2012.

²¹ N. Catach citée par Isabelle Serça, *Esthétique de la ponctuation*, Paris, Gallimard, 2012, P.19.

- le bipunctum ;
- le tripunctum ou encore le triphon.

Encore appelées *neunes*, ce sont des notes retrouvées dans la musique liturgique synonymes de pauses et d'intonation qui permettent d'oraliser le chant. C'est de cette assimilation entre ponctuation et performance orale que naît l'approche phonocentriste de la ponctuation. Celle-ci stipule que la ponctuation est la transcription fidèle des pauses et intonations de l'oral. Mal perçue par les autonomistes, l'approche phonocentriste est considérée par ces derniers comme univoque. En effet, pour eux, langue écrite et langue parlée vont de pair ; néanmoins, l'usage de la ponctuation étant plus capital à l'écrit qu'à l'oral.

Seulement, il faut remonter plus loin encore dans le temps (180 avant J.C) ; avec Aristophane de Byzance pour voir apparaître l'invention de la ponctuation à travers le paragraphos (signe qui marque la fin d'un passage important). La ponctuation est ici d'abord une ponctuation de page, et de signes utilisés : des signes qui marquent des ajouts en marge, des signes de suppression, de correction, et qui ont pour fonction de bien séparer le texte de ses gloses. Par ailleurs, avec le phénomène d'accentuation de certaines syllabes (pneu matas ou encore marques diacritiques), il devient alors difficile de distinguer entre signes de ponctuation et marques diacritiques.

C'est véritablement à l'époque de Saint Jérôme (époque médiévale) que grâce à la fin progressive de la *scriptio continua*, qu'apparaissent les premiers signes de ponctuation. Nous avons à cet effet :

- le blanc, qui marque la dissociation de l'écrit de l'oral ;
- le comma (ponctuation faible) ;²²
- le colon (ponctuation moyenne) ;
- et le periodus (ponctuation forte)

Tous distinguant les différents membres de la phrase. A cette même époque, apparaissent également les parenthèses ; même si ce qui domine sont les enluminures des majuscules et les trois points. C'est concrètement avec Etienne Dolet (1540), que l'on a le premier traité de ponctuation dans lequel on retrouve bon nombre de nos signes actuels : mise en page,

²² Saint Jérôme cité par Isabelle Serça, *Esthétique de la ponctuation*, Paris, Gallimard, 2012, P.44.

organisateurs et séparateurs des différentes parties du texte. Les trois points de base sont alors :

- le comma (deux points) qui reste une ponctuation moyenne ;
- le colon (point final, et ponctuation forte) ;
- l'incisum (« point à queue » (virgule, ponctuation faible)

puis les points interrogeant et admiratif ; les parenthèses et les crochets.

Malgré certaines avancées qui ont montré l'importance de la ponctuation à l'écrit et la démarcation de ce dernier de l'oral, l'époque classique tout comme l'époque médiévale, conservent cette vision de la ponctuation tout à la fois liée à l'oral, à la graphie et à la structuration du texte. Le grammairien français Nicolas Beauzée, insiste pour les signes de ponctuation, sur leur fonction de marqueur de pauses à faire à l'oral et de régulateurs des sens partiels dans le discours. Il affirmera à ce propos : « *En faisant dépendre la ponctuation des sens partiels avec celle des repos nécessaires à l'organe, j'ai posé le fondement naturel de tous les systèmes imaginables de ponctuation.* »²³

Si pour Nicolas Beauzée la ponctuation a la fonction, de marqueur des pauses à faire à l'oral, Larousse (XIXe siècle) loin de cette pensée, insiste pour sa part sur la fonction logique de la ponctuation, la fonction respiratoire devenant secondaire. Il insiste surtout sur la fonction grammaticale de la ponctuation, reléguant l'oral dans une position périphérique : « *La ponctuation est souvent considérée comme ayant simplement pour but de marquer les pauses qu'on doit ou qu'on peut faire en lisant.* »²⁴

Pour lui, la ponctuation se définit par la fonction grammaticale et non par la fonction respiratoire qu'il considère comme étant reliée au modèle dominant de l'âge classique ; l'art oratoire, fondé non sur la phrase, mais sur la période.

C'est cette double conception de la ponctuation que l'on peut retrouver dans bon nombre d'approches linguistiques actuelles.

Au vu de ce qui précède, l'on constate que plusieurs approches ont été élaborées pour tenter d'apporter un éclairage sur ce qu'est la ponctuation, sur son rôle, bref sur son importance. Cependant, pour mieux comprendre ce qu'est la ponctuation, il est nécessaire de la présenter telle que nous la connaissons aujourd'hui. C'est pourquoi pour la suite, nous ferons un rappel général sur la notion de ponctuation.

²³N. Beauzée cité par Isabelle Serça, *Esthétique de la ponctuation*, Paris, Gallimard, 2012, P.50.

²⁴ Ibid.

II-2. GÉNÉRALITES

II-2-1. QUELQUES DEFINITIONS

De façon générale, la ponctuation est un ensemble de signes qui permettent la lisibilité, la bonne diction et la bonne compréhension d'un texte.

La ponctuation est selon le *Grand Robert de la langue française* :

Un Système de signes servant à indiquer les divisions d'un texte écrit en phrases ou éléments de phrases, à noter certains rapports syntaxiques ou certaines nuances affectives de l'énoncé qui, dans le langage parlé, s'exprimeraient par des particularités du débit (notamment les pauses de l'accentuation ou de l'intonation).²⁵

Quant au *Nouveau code typographique*, il présente la ponctuation en ces termes :

Ponctuer, c'est diviser les diverses parties d'un texte à l'aide de signes conventionnels destinés à donner un sens à un ensemble de mots, ou même à un seul mot. C'est d'abord une question de logique plus que de cadence; l'information orale et de nombreux orateurs donnent trop souvent de fort mauvais exemples de pauses qui ne doivent pas figurer dans un texte imprimé. La ponctuation sert avant tout à faire saisir toutes les nuances de la pensée d'un auteur et éviter ainsi de fâcheuses équivoques.²⁶

Pour sa part, la linguiste Nina Catach définit la ponctuation comme suit :

Ensemble des signes visuels d'organisation et de présentation accompagnant le texte écrit, intérieurs au texte et communs au manuscrit et à l'imprimé; la ponctuation comprend plusieurs classes de signes graphiques discrets et formant système, complétant ou suppléant l'information alphabétique.²⁷

Il convient ici d'avoir un aperçu rapide sur toutes les informations utiles autour de la ponctuation, notamment son but, son importance, ses différents signes et leur rôle dans la phrase.

²⁵*Grand Robert de la langue française*

²⁶*Nouveau code typographique*

²⁷Nina Catach, *La ponctuation*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, Collection « Que sais-je ? »

II-2-1-1. But

La ponctuation a pour but l'organisation de l'écrit grâce à un ensemble de signes graphiques. Elle est destinée à faciliter la compréhension du texte, elle est un élément essentiel de la communication écrite.

II-2-1-2. Importance

Un seul signe de ponctuation peut modifier la nature d'une phrase, la rendant énonciative, exclamative, injonctive, interrogative..., changeant donc son sens, sa compréhension et aussi la manière de la prononcer. La ponctuation a trois principales fonctions :

- elle indique des faits de la langue orale, comme l'intonation ou les pauses de diverses longueurs (indication prosodique).
- elle marque les degrés de subordination entre les différents éléments du discours (rapports syntaxiques)
- elle précise enfin le sens et définit les liens logiques entre ces éléments (informations sémantiques).

II-3. Les signes de ponctuation fondamentaux et leur rôle dans la phrase

L'on distingue deux(02) types fondamentaux de signes de ponctuation : les signes pausaux et les signes mélodiques.

II-3-1. Les signes de ponctuation pausaux

Comme le nom l'indique, ce sont des signes qui permettent de marquer une pause soit à l'intérieur de la phrase, soit à la fin de la phrase. Il s'agit ici du point, du point-virgule, et de la virgule.

➤ **Le point(.)**

- Il termine une phrase de type déclaratif ou impératif, même nominale, et correspond à une pause prolongée. Ex: Soit. Je te donne cinq mil francs. Mais tâche d'acheter de belles chaussures.
- Il est également utilisé dans les sigles et abréviations. Ex1:O.M.S (organisation mondiale de la santé). Ex2 : Suggérer, v.t. (verbe transitif).

➤ **Le point-virgule (;)**

Il signale à la fin d'une proposition une pause moins longue, tout en créant un lien logique entre les deux parties de phrases qu'il relie et qui, appartenant à la même phrase, sont nécessairement complémentaires. Il ponctue donc les étapes successives d'un récit, le cheminement d'un raisonnement, les différents éléments d'une énumération, etc. Les membres de la phrase placés après le point-virgule sont souvent elliptiques (des mots, déjà présents dans la première partie, peuvent y être sous-entendus). Ex: Epupa alla continuellement à Douala, Buéa et à Limbe ; au retour de chaque voyage, elle offrait à sa fille un cadeau. La première fois, ce fut une boîte de chocolat ; la seconde, des poupées de cire ; la troisième, des boules de neige géantes.

➤ **La virgule(,)**

Elle marque une pause brève et joue plusieurs rôles :

- elle sépare des termes placés côte à côte et jouant le même rôle grammatical ; si les deux derniers sont liés par une conjonction de coordination, la dernière virgule disparaît. Ex: des maux de tête, des toux, un rhume et une très forte fièvre sont le signe d'une grippe.
- elle détache et met en valeur certains groupes fonctionnels (compléments circonstanciels, mots en apposition...) ou les mots qui sont à une place inhabituelle (redondance).Ex1: le lendemain, dès l'aurore, elle fera sa prière ; exemple 2: ça ne leur dit rien, à eux.

La présence ou l'absence d'une virgule est parfois capitale pour la compréhension ; on comparera : tuez pas, laissez vivre. (Il ne faut pas tuer) ; tuez, pas laisser vivre. (Il faut tuer)

- elle permet d'insérer une proposition, appelée « proposition incise », à l'intérieur d'une autre proposition. Ex: ils sont très durs, dit-il, et bons pour les corrections ;

- elle permet de distinguer un nom en fonction d’apostrophe d’un nom complément d’objet.
Ex1 : regarde, Allan ! (apostrophe : on s’adresse à Allan) ; exemple 2 : regarde Allan !
(C.O.D. il faut regarder Allan) ;
- elle signale une ellipse (un mot sous-entendu). Ex : l’arbre de paix est donné donc, la guerre est finie ;
- elle accentue un lien logique entre deux propositions, même coordonnées. Ex: Ekwala lui en fut reconnaissante comme d’un bienfait, et désormais la chérit avec un dévouement bestial.

II-3-2. Les signes mélodiques

Ils sont constitués du point d’interrogation, du point d’exclamation, des points de suspension, des guillemets, des parenthèses et des crochets.

➤ **Le point d’interrogation(?)**

Il est utilisé :

- pour marquer la fin d’une phrase interrogative, au discours direct. Ex: arrives-tu?
- à l’intérieur d’une phrase, pour indiquer une série de questions pressantes prononcées d’un même mouvement. Ex: que sont-ils devenus ? où sont-ils ? que font-ils ?

➤ **Le point d’exclamation(!)**

Il est utilisé dans les cas bien distincts :

- à la fin d’une phrase exclamative, il traduit un sentiment (joie, colère, impatience, détresse) Ex: vas t-en !
- il peut apparaître à l’intérieur d’une phrase : après les interjections. Ex: zut ! j’ai cassé mon stylo ; entre parenthèses : il a valeur de commentaire, et exprime familièrement l’ironie, l’étonnement de l’auteur. Ex: je vends ma superbe(!)villa.

➤ **Les points de suspension(...)**

Ils marquent une pause provisoire à la fin d’une phrase de tout type. On les utilise :

- pour laisser place à la méditation, pour montrer qu'on pourrait expliquer, que l'évocation ou l'énumération est incomplète. Ex: la jolie petite fille, et comme je ne me lassais de la voir...
- pour indiquer, dans un dialogue, qu'une réplique a été brusquement interrompue, ou qu'une question n'a pas obtenu de réponses.

Exemple: Ariste.- Mais...

Chrysale.- Laissez faire, dis-je et n'appréhendez pas.

(Molière, les Femmes Savantes, acte II, sc. 4)

Qu'est-ce que tu lis Juliette ?... Dis Juliette, qu'est-ce que tu lis ?...

(Colette, La Maison de Claudine)

- à l'intérieur d'une phrase, pour montrer une hésitation, de la difficulté à s'exprimer, une émotion particulière, etc. Ex: sur ce frêle petit garçon, on assenait des coups comme... comme... comment dirais-je ?... comme à un voleur, comme à un bandit que l'on vient d'attraper. Ils peuvent aussi indiquer qu'un mot est volontairement incomplet. Ex: espèce de... . Entre parenthèses, ou entre crochets, les points de suspension signalent dans une citation un passage supprimé.

➤ **Les guillemets (« ») ou (“ ”)**

Ce sont un signe de ponctuation double. On les utilise pour :

- rapporter au discours direct les paroles ou la pensée d'un personnage ou d'une personne réelle. Ex: L'un dit : « je n'y vais point, je ne suis pas si sot. » (Jean de La Fontaine, « Conseil tenu par les rats », fables).
- isoler une citation extraite d'un texte
- de marquer une distance que prend celui qui écrit par rapport à un mot ou à une expression jugés incorrects. Ex: cette firme est le « sponsor » de l'équipe.

➤ **Les parenthèses ()**

Ce sont un signe double. On les utilise pour :

- isoler une remarque, une explication, un commentaire d'importance secondaire. Si l'on ouvre une parenthèse là où aurait dû se trouver un autre signe de ponctuation, celui-ci est rejeté après la seconde parenthèse. Ex: Bien sûr, il se savait déjà renvoyé pour la fin de

l'année scolaire (il ne fit que la sixième à Saint-Cosmes), mais c'était époustouflant de panache. (Jean Rouaud, *Le Monde à peu près*, éd. de Minuit, 1996)

- présenter les indications de mise en scène (« les didascalies ») à l'intérieur du texte écrit d'une réplique de théâtre. Ex: Valère, bas à Lucas. –Il aime rire. (A Sganarelle.) Allons, monsieur ;

(Molière, *Le Médecin malgré lui*, acte I, sc 5)

- un nombre entre parenthèses(1) permet, après un mot ou un groupe de mots, le renvoi à une note (placée en bas de page, en fin de livre ou de chapitre).

➤ **Les crochets []**

Ce sont eux aussi un signe double. On les utilise pour :

- rétablir dans un texte cité hors contexte, un ou plusieurs mots qui n'y étaient pas à l'origine mais qui sont nécessaires à la compréhension. Ex: Enfin l'heureux jour [du bal] arriva ; on [les sœurs de cendrillon] partit, et Cendrillon les suivit des yeux le plus longtemps qu'elle put.

(Charles Perrault « Cendrillon ou la petite pantoufle de verre », *Contes de ma mère l'Oye*)

- signaler un mot transcrit en alphabet phonétique international (A.P.I.). Ex : [gajyr], transcription de *gageure*.

Il faut cependant souligner l'importance de l'emploi des majuscules et des minuscules, qui ne répondent pas à des règles dictées par le hasard ou par l'esthétique. En français, on commence un mot par une lettre majuscule dans les cas suivants :

- noms propres et noms des localités géographiques. Ex : François, le Cameroun...
- en début de phrase et en début de chaque vers.
- après certains signes de ponctuation tels que : le point ; le point d'interrogation, le point d'exclamation et les points de suspension (s'ils finissent une phrase) ; les deux points et les guillemets (lorsqu'on rapporte des paroles) et enfin les tirets à la ligne (dans les dialogues).

Dans tous les autres cas, on utilise obligatoirement les minuscules.

II-3-3. Les fonctions de la ponctuation

Elles sont au nombre de trois : la fonction logique, la fonction expressive et la fonction affective.

➤ La fonction logique

Elle se rapporte à tout ce qui a un sens. Un texte non ponctué est un texte insensé, illogique. Exemple :

Devant la porte du chef un garde tente d'intimider les deux enfants

Pourquoi êtes vous venus seuls Qui cherchez vous Le chef Hein Vous êtes bien trop jeunes

Obiadi s'est assis par terre le dos au mur

On attendra Ca ne fait rien Dites au chef que c'est urgent

Au vue de l'exemple qui précède, nous constatons que le texte non seulement essouffle quand nous le lisons, mais également, nous ne percevons aucun sens de lui.

Correction :

Devant la porte du chef, un garde tente d'intimider les deux enfants.

- Pourquoi êtes-vous venus seuls ? Qui cherchez-vous ? Le chef ? Hein ! Vous êtes bien trop jeunes !...

Obiadi s'est assis par terre le dos au mur.

- On attendra. ça ne fait rien. Dites au chef que c'est urgent²⁸...

La fonction expressive

C'est cette fonction du langage qui est chargée de véhiculer l'information aux différents destinataires. A l'oral, le destinataire du message perçoit cette information par le

²⁸ F.Ugochukwu, la source interdite, Edicef.

code commun entre lui et le locuteur, en décelant les différentes intonations. A l'écrit, les signes de ponctuation montrent au destinataire qu'il est question ici d'une phrase affirmative, d'une impérative ou alors d'une interrogation selon le signe qui est utilisé dans la phrase. La ponctuation donne un sens au texte, et sa position au sein de ce dernier, peut également varier le sens de cette même phrase. Nous prendrons pour exemple le cas de la virgule. Soit les phrases suivantes :

(a) Tuez, pas laissez vivre.

(b) Tuez pas, laissez vivre.

De ce que l'on observe, l'on peut dire que les énoncés (a) et (b) n'ont pas le même sens. En effet, dans l'énoncé (a), il est question de tuer une personne(ou un animal) alors que dans l'énoncé(b), il s'agit de laisser vivre une personne(ou un animal). Cela est possible à cause de l'emplacement de la virgule dans la phrase.

La place de la virgule dans la phrase n'est pas aléatoire, car elle modifie le sens total de la phrase.

➤ **La fonction affective**

Affectivité rime avec émotion ; contrairement à la raison, ce terme renvoie au sentiment. L'affectivité dans la ponctuation, consiste en la création d'une certaine relation d'attirance entre le texte et le lecteur. Ceci n'est possible que par l'esthétique que cette ponctuation attribue au texte. Un texte richement ponctué, comme tel est le cas des textes de dialogue, est beau, il flatte par cette richesse et donne envie de lire afin de découvrir son contenu.

La linguistique n'est pas un phénomène statique ; étant une partie intégrante de la langue, tout comme elle, elle évolue. C'est donc à juste titre que nous évoquerons ici, ce qui est fait en termes de nouveautés au sujet de la ponctuation. Ces nouveautés concernent les règles actuelles à travers les espaces autour du signe, les traitements des espaces pour les symboles bipoints et les signes nouveaux de ponctuation.

II-4. Les espaces autour du signe

De façon général ; une espace est après un signe de ponctuation simple (, .) et deux espaces autour des signes doubles (: ; ! ?). Représentons-les dans un tableau.

Tableau N° 1 : Espaces autour du signe

Signes	Avant le signe	Après le signe
Point (.)	pas d'espace	espace (sauf en fin de paragraphe)
Point-virgule (;)	espace fine ou espace (insécable)	espace
Deux points (:)	espace insécable	espace
Point d'exclamation (!)	espace fine ou espace (insécable)	espace
Point d'interrogation (?)	espace fine ou espace (insécable)	espace
Virgule (,)	pas d'espace	espace
Trait d'union (quart- cadratin différent du tiret) (-)	pas d'espace	pas d'espace
Tiret (déli- cadratin) (-)	espace fine ou espace (insécable)	espace fine ou espace (sécable)
Tiret long (ou cadratin) (—)	espace fine ou (insécable)	espace fine ou espace (sécable)
Guillemet ouvrant («)	espace (mais pas en début d'alinéa)	espace fine ou espace (insécable)
Guillemet fermant (»)	Espace fine ou espace (insécable)	espace
Barre de fraction (/)	espace fine insécable ou pas d'espace	espace fine insécable ou pas d'espace
Apostrophe (')	pas d'espace	pas d'espace
Point de suspension (...)	pas d'espace	espace
Parenthèse ouvrante (Espace	pas d'espace
Parenthèse fermante)	pas d'espace	espace
Crochet ouvrant ([)	Espace	pas d'espace
Crochet fermant (])	pas d'espace	espace

NB : - le trait d'union et l'apostrophe ne sont pas des signes de ponctuation, mais des signes grammaticaux.

- Le tiret demi cadratin lorsqu'utilisé en début d'incise, a une espace fine ou sécable avant le signe et une espace fine ou insécable après le signe.
- Le tiret long ou cadratin lorsqu'utilisé en début d'incise a une espace fine ou sécable avant le signe et une espace fine ou insécable après le signe.

II-4. Les traitements des espaces pour les symboles bipoints

Les signes composés de deux éléments l'un au-dessus de l'autre doivent avoir une espace insécable avant et une espace sécable après, suivant la typographie française. Par exemple, le deux-points est précédé d'une espace insécable ou parfois d'une espace fine insécable ou d'un quart cadratin et suivi d'une espace sécable. Dans le cas du point-virgule l'espace insécable précédant le signe doit être une espace fine.

Pour le cas où on emploie plusieurs signes successifs (points d'exclamation et d'interrogation multiples, éventuellement combinés), l'usage est de traiter l'ensemble des signes comme ne formant qu'un seul signe. Espaces avant et après, pas d'espaces entre les signes. Cet usage n'est cautionné par aucune règle officielle, parce que l'emploi de signes multiples est contraire aux règles de toute manière, même s'il est largement répandu, par exemple dans les bandes dessinées.

III-4-1. Les signes nouveaux de ponctuation

Il existe divers signes nouveaux de ponctuation dont l'utilisation est restée rare voire confidentielle. Cependant, nous ne nous focaliseront que sur trois d'entre eux à savoir : la virgule d'exclamation, le point d'ironie et le point exclamatoire.

III-4-2. La virgule d'exclamation (¡)

Elle consiste dans la respiration du point d'exclamation, telle une virgule. Elle a été inventée par P. Villette.

III-4-3. Le point d'ironie (?)

Il a été inventé à la fin du XIXe siècle par Alcanter de Bramh. C'est un signe de ponctuation qui n'a malheureusement pas eu le succès escompté, d'ailleurs, plusieurs raisons ont été avancées pour expliquer le manque de succès du point d'ironie en tant que signe de ponctuation :

- les signes comme le point d'interrogation ou le point d'exclamation servent généralement à retranscrire la façon dont est ponctuée la phrase à l'oral. Or, une phrase ironique n'est pas forcément ponctuée d'une certaine façon. Parfois, seul le contexte permet de la reconnaître comme telle. D'ailleurs, les personnes qui se veulent ironiques jouent souvent sur l'ambiguïté ;
- ce n'est pas forcément une simple phrase qui peut être ironique, mais tout un texte. L'utilisation de ce signe atypique sur un texte de plusieurs pages en alourdirait inutilement la lecture ;
- certains émoticônes utilisés aujourd'hui couramment, comme « ;) », ont une valeur proche de celle du point d'ironie — c'était d'ailleurs la fonction des premières émoticônes.
- ce signe est un point d'interrogation dans la langue arabe et l'hébreu.

III-4-3. Le point exclamrogatif ou interrobang (?)

Il combine les fonctions du point d'interrogation et du point d'exclamation. Il peut servir à ponctuer une phrase qui est interrogative et exclamative à la fois, sans prédominance, il peut alors remplacer l'usage des deux signes de ponctuation successifs ?! ou !? Qui sont parfois utilisés en littérature moderne. Cependant, son usage est limité.

En outre, il existe une nuance entre ?! et !? . Le premier peut marquer un réel questionnement. Ex : comment veux-tu que je le sache ?! Que peut manigancer pareil personnage ?!

Le second quant à lui peut être employé pour une question rhétorique ou encore pour l'évaluation des coups aux échecs « !? » indique un coup intéressant et « ?! » indique un coup douteux.

Le rappel général ainsi fait, nous allons par la suite rentrer dans le cœur de notre travail. Il consiste en la présentation de l'étude même qui a été menée sur le terrain.



DEUXIÈME PARTIE
CADRE MÉTHODOLOGIQUE

La présente deuxième partie est un préliminaire qui nous conduit à la vérification des hypothèses émises ; de même qu'elle se pose comme la base des conclusions de notre étude à travers une méthodologie qui se veut rigoureuse.



CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

III-1-1. La Méthodologie

La méthodologie est une procédure au cours de laquelle un ensemble de démarches et de techniques sont utilisés afin d'optimiser l'atteinte d'un objectif précis. Elle s'effectuera donc autour des données récoltées à partir des différents outils d'enquête utilisés. Rappelons ici que nous avons fait usage de ceux-ci : la pré-enquête et l'enquête proprement dite. Cette dernière est constituée de l'observation directe et des questionnaires. Les résultats obtenus seront présentés sous forme de tableau.

III-1-2. La Pré-enquête

Lors de la pré-enquête, nous avons pré-administré les questionnaires à un certain nombre de sujets semblable à la population cible, mais pas nécessairement l'échantillon visé. Nous avons par conséquent entrepris de travailler avec une douzaine d'élèves d'établissements bilingues divers, cependant appartenant au cycle d'éveil du sous-système éducatif anglophone. C'est agréablement surprise que nous nous sommes vu rendre les questionnaires effectivement remplis et ce avec une rapidité incroyable. Précisons ici que nous n'attendions pas de la part de ces apprenants, qu'ils fassent un sans-faute, bien au contraire ! Les réactions et les réponses obtenues auprès des pré-enquêtés ont été très satisfaisantes. En effet, elles nous ont permis de juger non seulement de l'accessibilité du questionnaire mais aussi de la simplicité du langage employé. En outre, elles nous ont permis de nous renseigner sur les erreurs possibles que commettrait ou pas la population cible.

De ce qui précède, nous avons pu conclure de la qualité et de la conformité de notre questionnaire et passer ainsi à l'enquête proprement dite.

III-1-3. L'enquête

C'est un processus de recherche qui a pour objectif de recueillir des informations afin de confirmer un fait. Jean Marie de Ketele la définira comme :

Le processus organisé mis en œuvre pour obtenir des informations auprès de sources multiples en vue de passer d'un niveau de connaissance ou de représentation de la même situation, dans le cadre d'une action délibérée dont les objectifs ont été clairement définis, et qui donne des garanties suffisantes de validité.²⁹

Notre enquête telle que nous l'avons entreprise, comprend deux (2) phases :

➤ L'observation directe

Celle-ci consiste dans le fait d'observer comment le cours de français se déroule dans une classe de FLE. Elle peut se faire de façon répétée afin de tirer une conclusion.

Dans ce contexte, nous envisageons obtenir des informations des cours d'orthographe dispensés en classe de Form II. Notre observation de ces dits cours mettra l'accent sur l'existence ou non des cours d'orthographe portant sur l'usage de la ponctuation, et surtout la pertinence de ces derniers. De ce que nous avons pu observer, les cours de français sont dispensés selon la méthode dite APC. Celle-ci consiste à enseigner en se servant de la vie quotidienne des apprenants (le manuel scolaire intitulé *le réseau du français 2*, l'illustre à merveille). À cet effet, enseigner une leçon revient à respecter six (06) étapes à savoir :

- la découverte de la situation problème ;
- le traitement de la situation problème ;
- la confrontation et la synthèse ;
- la formulation des règles ;
- la consolidation ;
- et l'évaluation ou l'intégration.

Par ailleurs, pour chaque leçon enseignée, l'enseignant insistait à la fois sur les compétences orales et celles écrites. Cependant en orthographe, l'accent était mis sur les

²⁹Jean Marie de Ketele et X.Roegiers, *Méthodologie du recueil d'information*, Bruxelles, de Boeck Weswael, 1993. P.16.

compétences écrites avec des références sur l'usage de la ponctuation ; quoique limitées à l'usage du point (.) et de la virgule (,) dans la phrase.

➤ **Les questionnaires**

Ils sont au nombre de deux (2). Cela se justifie par le fait que non seulement nous traitons avec deux facteurs importants dans le processus de l'enseignement-apprentissage (les enseignants et les apprenants), mais aussi nous nous référons à la qualité des informations qui nous intéressent relatives à notre sujet de recherche.

Le premier questionnaire est adressé au plus grand nombre : les apprenants. Ils sont le centre d'attention car ce sont eux qui sont au cœur de l'apprentissage.

Ce questionnaire tel que conçu, offre aux apprenants des choix de questions variées pour lesquelles ils cocheront la case qui leur semble correspondre. Il a pour cela été établi de façon stratégique : tout en restant dans la discipline (le FLE), il va des questions générales à celles plus spécifiques. En effet, après avoir présenté leur établissement et s'être fait identifié (fille ou garçon), les apprenants peuvent répondre aux questions qui vont de leurs appréciations personnelles à un test. Ce dernier se révèle déterminant car il nous permettra de vérifier les connaissances réelles des apprenants sur les règles de l'écrit en langue française, principalement sur l'usage de la ponctuation. Notons ici que bien que nous n'avons pu observer des cours de french en classe de Form II A, nous y avons quand même administré des questionnaires compte tenu du fait que les élèves de Form II A tout comme ceux de Form II B, reçoivent le même enseignement.

Le deuxième questionnaire est adressé aux enseignants. Contrairement à celui des apprenants, il est conçu de manière spéciale. Il comporte des questions à la fois fermées et ouvertes ; les premières n'étant pas capitales, dans tous les cas moins que ne le sont les secondes qui permettent à l'enseignant de s'exprimer librement. Dans un premier temps, nous rechercherons des informations relatives au parcours et à l'expérience professionnelle de l'enseignant. Les réponses obtenues ici sont vitales car elles nous renseignent succinctement sur le profil de l'enseignant et sur la qualité et la fiabilité des informations réunies auprès de l'enseignant. Dans un second temps, nous nous intéressons aux méthodes utilisées lors du cours d'orthographe d'où la convenance des questions ouvertes.

En clair, l'administration des questionnaires est définie par la population accessible. Celle-ci est constituée des élèves de Form II ainsi que des professeurs de français ou french du lycée bilingue de Mimboman. Cette dernière sera représentée dans des tableaux statistiques.

Tableau N° 2 : présentation de la population accessible du L.B.M. (cas des élèves).

Modalité	Effectif des élèves	Fréquence (%)
classe F II B	90	50,28
classe F II A	89	49,72
Total	170	100

Ce tableau nous montre que notre population accessible est constituée de 179 élèves répartis dans deux salles de classe.

Cependant, il faut dire ici que l'administration des questionnaires effectuée du côté des élèves, s'est faite en pleine période de composition. Par conséquent, nous avons dû attendre les périodes transitoires (les pauses) pour avoir accès aux salles de classes. En Form II A particulièrement, l'échantillon présent dans la salle de classe était faible et sur l'ensemble des 89 élèves, seulement 42 ont bien voulu collaborer. Cela peut s'expliquer par le fait que les élèves comptaient bien profiter des quelques minutes de répit qui leur était accordé avant la prochaine épreuve.

Tableau N° 3 : présentation de la population accessible du L.B.M. (cas des enseignants)

Modalité	Effectifs	Fréquences
enseignants	02	100
Total	02	100

Dans ce cas de figure, nous avons comme population accessible deux (02) enseignants pour les classes de Form II.

Il s'avère par ailleurs que ces enseignants enseignent le français dans tout le sous-cycle anglophone. Seulement l'un d'entre eux en la personne de M. Memvi Jean-Louis, a pu être disponible pour répondre à nos questions.

De cette population accessible, il ressort deux groupes bien distincts : celui des élèves dont l'effectif est élevé à 179 et celui des enseignants dont l'effectif s'élève à 02.

Nous avons donc au total un échantillon de 132 élèves questionné sur les 179 attendus, ce qui ramène notre taux de représentativité à 73,74% et un enseignant questionné sur 2 pour un taux de représentativité de 50%. Notons ici que pour chaque population, les résultats obtenus seront analysés et interprétés question après question.

CHAPITRE IV

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES

Une langue n'étant pas une valeur quantifiable, les chiffres et valeurs apportés au cours de ce travail, ne seront que des estimations numériques représentatives d'une réalité abstraite.

IV-1. ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES ISSUES DU QUESTIONNAIRE POUR ÉLÈVES (nous désignerons par *Q* la question)

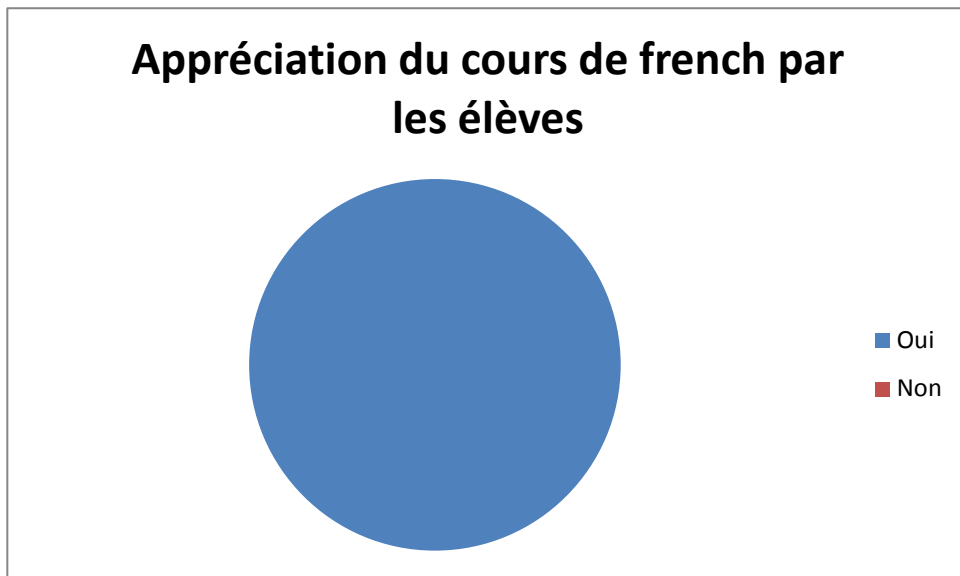
Q1 : aimez-vous le cours de français ?

Oui Non

Tableau N° 4 : répartition des élèves selon qu'ils aiment ou pas le cours de français.

Modalités	Effectifs	Fréquences (%)
Oui	132	100
Non	0	0
Total	132	100

Figure 1 : appréciation du cours de french par les élèves



Les données recueillies telles que présentées ci-dessus, nous montrent que sur les 132 élèves interrogés, l'ensemble des élèves aiment le cours de français soit un pourcentage de 100%. Ce chiffre traduit déjà un intérêt certain des élèves pour le cours de français.

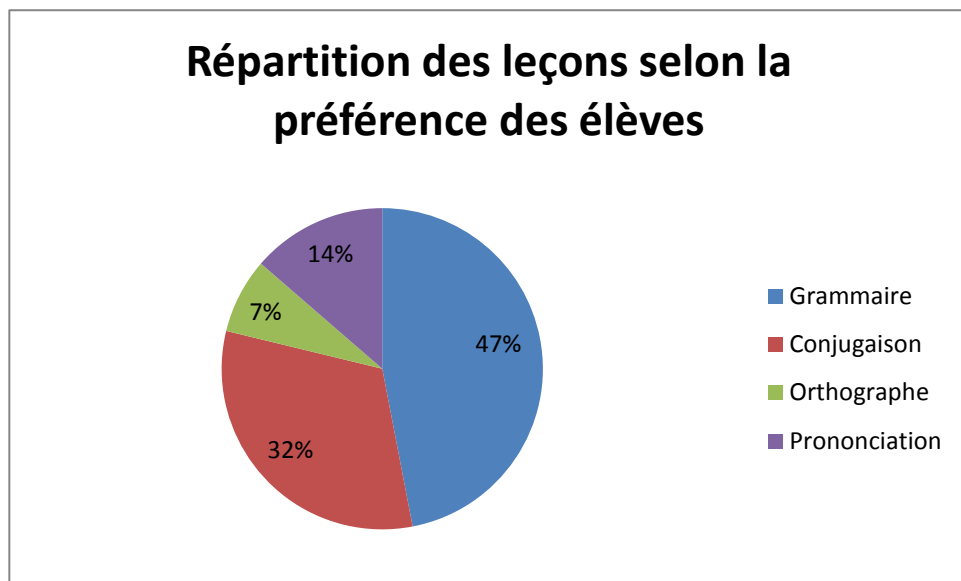
Q2 :qu'est-ce que vous aimez en français ?

- La grammaire
- La conjugaison
- L'orthographe
- La prononciation

Tableau N° 5 : répartitions des élèves selon leur leçon préférée entre la grammaire, la conjugaison, l'orthographe et la prononciation.

Modalités	Effectifs	Fréquences (%)
Grammaire	62	47
Conjugaison	42	32
Prononciation	18	14
Orthographe	10	07
Total	132	100

Figure 2 : répartition des leçons selon la préférence des élèves



Les présents résultats nous montrent que des leçons préférées des élèves, la grammaire arrive en tête de liste avec un pourcentage élevé à 47%. En deuxième position vient la conjugaison avec un pourcentage de 32%.

Ces chiffres peuvent laisser penser que l'intérêt des élèves pour ces deux leçons serait motivé par l'insistance de l'enseignant sur ces leçons ; vérifiant notre affirmation de départ selon laquelle l'E/A de la langue française s'appesantis sur l'usage des règles de grammaire.

En troisième position vient la prononciation avec un pourcentage de 14%. L'orthographe quant à elle, arrive en dernière position avec un pourcentage de 7% seulement.

Ces derniers chiffres traduisent du peu d'intérêt que les élèves accordent à ces deux leçons spécialement à l'orthographe. On peut donc déduire que la ponctuation- qui est sous-jacente à l'orthographe- souffrirait elle aussi de ce peu d'intérêt.

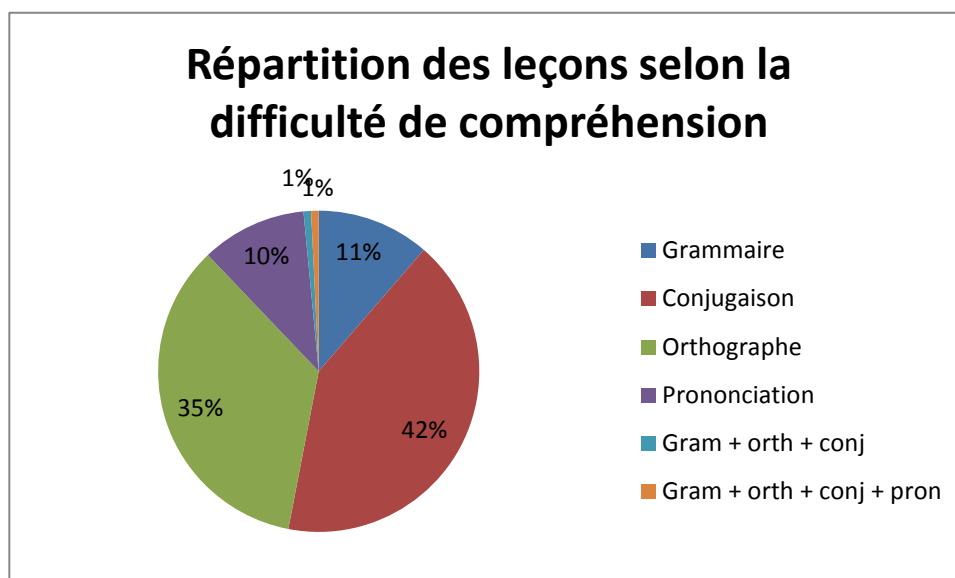
Q3 : laquelle de ces leçons trouvez-vous difficile ?

- La grammaire
- La conjugaison
- L'orthographe
- La prononciation

Tableau N° 6 : répartition des élèves selon la discipline qu'ils trouvent difficile

Modalités	Effectifs	Fréquences (%)
Conjugaison	55	42
Orthographe	46	35
Grammaire	15	11
Prononciation	14	10
Gram+orth+conj	1	1
Gram+orth+conj+pron	1	1
Total	132	100

Figure 3: répartition des leçons selon la difficulté de compréhension



Les résultats ci-dessus nous montrent que des leçons trouvées difficiles, la conjugaison et l'orthographe arrivent en tête de liste avec respectivement des pourcentages de 42% et 35%. Ensuite viennent la grammaire avec un pourcentage de 11% et la prononciation avec 10%. Un pourcentage marginal de 2 trouve une combinaison de 3 ou 4 leçons toutes difficiles.

Nous comprenons dès lors que si l'orthographe est la leçon de français la moins appréciée des élèves, l'une des raisons est que ces derniers éprouvent une réelle difficulté à l'assimiler.

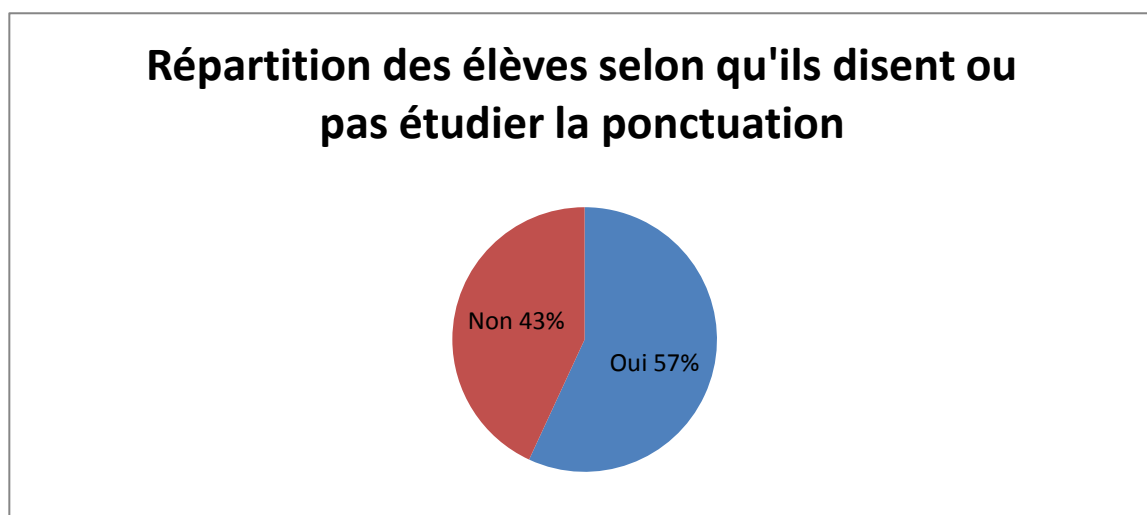
Q4 : lors du cours d'orthographe avec votre professeur, étudiez-vous la ponctuation ?

Oui Non

Tableau N° 7 : répartition des élèves selon qu'ils disent étudier ou pas la ponctuation

Modalités	Effectifs	Fréquences (%)
Oui	74	57
Non	58	43
Total	132	100

Figure 4 : répartition des élèves selon qu'ils disent ou pas étudier la ponctuation



Il ressort de ce tableau que sur les 132 élèves interrogés, 74 (soit 57%) affirment étudier la ponctuation contre 58 (43%) qui disent le contraire. D'ailleurs le graphique ainsi présenté, le démontre à souhait.

La majorité des élèves ayant répondu « oui », infirme automatiquement notre hypothèse selon laquelle les élèves de Form II, n'ont aucune connaissance et aucune pratique de la notion de ponctuation.

Cependant plus du tiers des élèves dit ne pas étudier la ponctuation. Ils font donc soit preuve de mauvaise foi, soit ils ne se rendent pas compte qu'ils étudient effectivement la

punctuation qu'ils ne reconnaissent pas (vu qu'ils disent ne pas aimer l'orthographe). Dans ce dernier cas, d'autres méthodes pour remédier à ces insuffisances seraient bénéfiques.

Q5 : Qu'est-ce que la ponctuation ?

la ponctuation est un temps du mode indicatif

la ponctuation est un ensemble de signes qui permettent la lisibilité, la bonne diction et la bonne compréhension d'un texte

la ponctuation permet de conjuguer les verbes

je ne sais pas.

Tableau N° 8 : récapitulatif des définitions de la ponctuation données par les élèves

Modalités	Effectifs	Fréquences (%)
la ponctuation est un ensemble de signes qui permettent la lisibilité, la bonne diction et la bonne compréhension d'un texte	109	82
la ponctuation est un temps du mode indicatif	5	4
je ne sais pas.	14	11
la ponctuation permet de conjuguer les verbes	4	3
Total	132	100

Figure 5 : résultat du test de connaissance sur la définition de la ponctuation



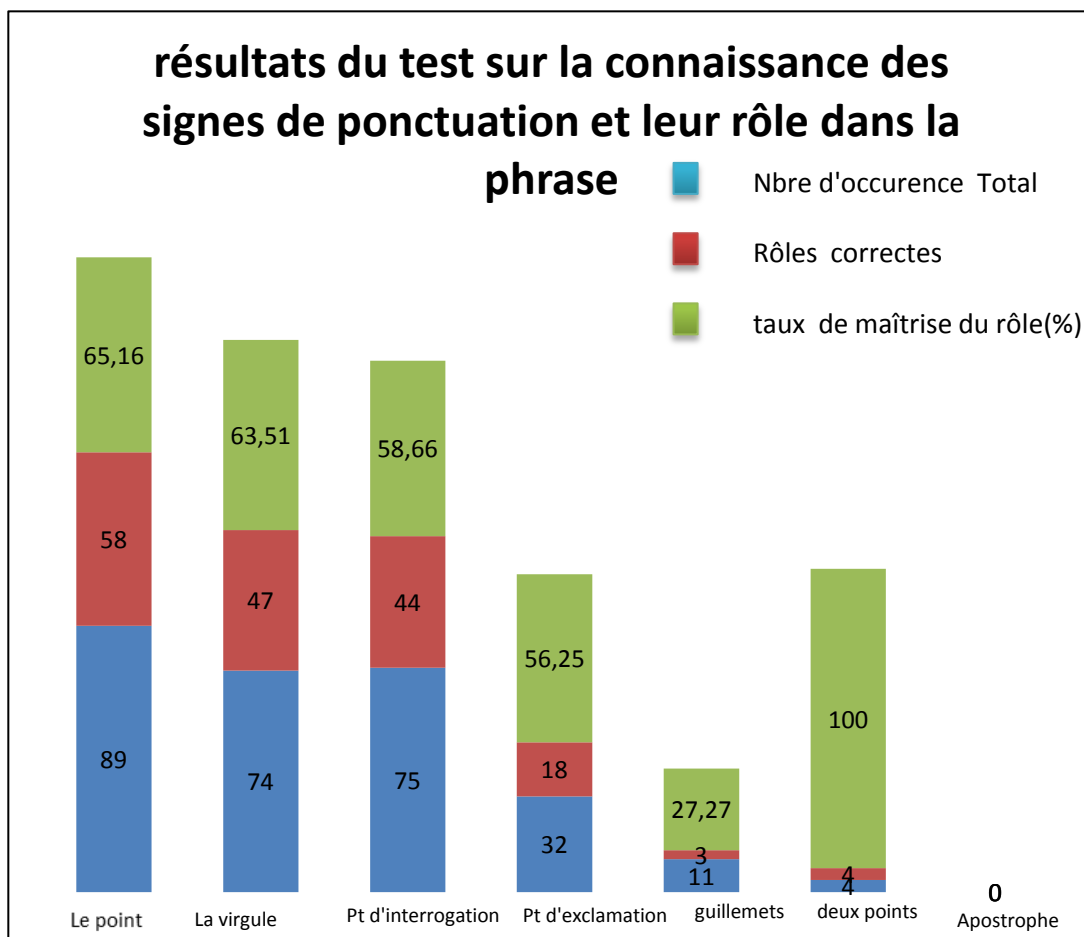
À la question de savoir ce qu'est la ponctuation, 109 élèves soit 82% comme nous le montre notre graphique, ont donné la bonne réponse. Ce pourcentage prouve que la majorité des élèves sait de quoi il est question et peut laisser penser que les élèves reçoivent donc effectivement des cours d'orthographe portant sur l'usage de la ponctuation. Un total de 7% a donné les mauvaises réponses et 11% ont dit ne pas savoir.

Q6 : citez quatre signes de ponctuation et donnez leur rôle dans la phrase.

Tableau N° 9 : classification des signes trouvés avec leur rôle dans la phrase

Signes	Nombre d'occurrences	Pourcentage d'occurrence	Rôle trouvé	Maitrise du rôle (%)	Maitrise générale du signe(%)
le point(.)	89	67,42	58	65,16	66,29
la virgule(,)	74	56,06	47	63,51	59,78
le point d'interrogation(?)	75	56,81	44	58,66	57,73
le point d'exclamation (!)	32	17,42	18	56,25	36,83
les guillemets (« »)	11	08,33	3	27,27	17,78
les deux points (:)	4	03,03	4	100	51,51
L'apostrophe	-	-	-	-	-

Figure 6 :résultats du test sur la connaissance des signes de ponctuation et leur rôle dans la phrase



Ce tableau nous aidera à déterminer avec exactitude les signes de ponctuation les plus usités en Form II et vérifier que les élèves connaissent bien leur utilité. Nous pourrions donc ainsi en déduire de la maîtrise générale du signe.

Comme nous le montre le tableau, le point apparaît être le signe de ponctuation que les élèves maîtrisent le mieux avec un taux de maîtrise général de 66,29%. Avec 67,42 % d'occurrences, il semble le signe préférentiel des élèves et le signe dont ils maîtrisent le mieux le rôle dans la phrase.

La virgule est le deuxième signe que les élèves maîtrisent le mieux (59,78% de maîtrise générale) avec 56,06% d'occurrences et le taux de maîtrise du rôle dans la phrase élevé à 63,51%.

Le point d'interrogation quant à lui arrive en troisième position ; avec un taux de maîtrise générale à 57,73% et un pourcentage d'occurrence à 56,81%. Le taux de maîtrise du rôle du point d'interrogation dans la phrase quant à lui est élevé à 58,66%.

Les deux points arrivent en quatrième position et révèlent un taux de maîtrise générale à 51,51% pour un pourcentage d'occurrence élevé à 03,03%. La maîtrise du rôle des deux points dans la phrase est étonnement élevée au taux de 100% ! Ceci démontre d'avantage l'esprit de recherche et d'initiative dont font preuve certains élèves.

Le point d'exclamation et les guillemets arrivent respectivement à la 5^{ème} et la 6^{ème} position avec des taux de maîtrise générale élevée à 36,83% et 17,78%. Nous en déduisons donc que ce sont les signes de ponctuation que les élèves maîtrisent peu.

En dernière position vient l'apostrophe que personne n'a citée parmi les signes de ponctuation malgré sa récurrence dans l'énonciation française. Cela s'explique peut-être par son inexistence dans la langue anglaise. Cela démontre que ce signe de ponctuation reste méconnu voir négligé par les anglophones.

Nous pouvons donc conclure de ces analyses que même si les élèves voient l'usage de la ponctuation de manière limitée, cela n'empêche qu'ils font preuve d'esprit d'initiative et de recherche et que les signes de ponctuation à connaître à leur niveau d'après le programme (le point, la virgule, le point d'interrogation) montrent des résultats plutôt encourageants (dans la moyenne).

Q7 : La septième question est en réalité un exercice ou un petit test à travers lequel les élèves pourront mettre en pratique leur savoir. Nous avons par conséquent choisi un texte au style direct dans lequel nous avons introduit des carreaux vides afin que les élèves les combient par le signe de ponctuation adéquat.

Pourquoi un texte au style direct ?

Le choix de ce type de texte se justifie parce que le style direct fait appel à des signes de ponctuation récurrents (., /?) et des signes plus variés (tels que /« » / : / ? / !).

Test : Rétablis la ponctuation : choisis dans la liste suivante, le signe de ponctuation adéquat et insère le dans le carreau correspondant.

(.) ; (,) ; (« ») ; (:) ; (?) ; (!)

Ex : Quand Alexie sort , elle prévient toujours ses parents .

□ Mon portable et moi □ Ça fait un □ Je nettoie son écran chaque jour □□ raconte□
 □ Ariane C'est une histoire de pure passion□□ poursuit Alexia□ Toi aussi tu ne le pose jamais
 loin de toi □ Il y a deux explications □ il te donne l'impression de toujours rester avec tes
 copains et il est l'image de ce que tu vis à l'adolescence

Correction :

« Mon portable et moi ? Ça fait un ! Je nettoie son écran chaque jour », raconte Ariane. « C'est une histoire de pure passion ! » poursuit Alexia. Toi aussi tu ne le pose jamais loin de toi ? Il y a deux explications : il te donne l'impression de toujours rester avec tes copains et il est l'image de ce que tu vis à l'adolescence.³⁰

Tableau N° 10 : tableau illustrant les signes utilisés et leurs occurrences

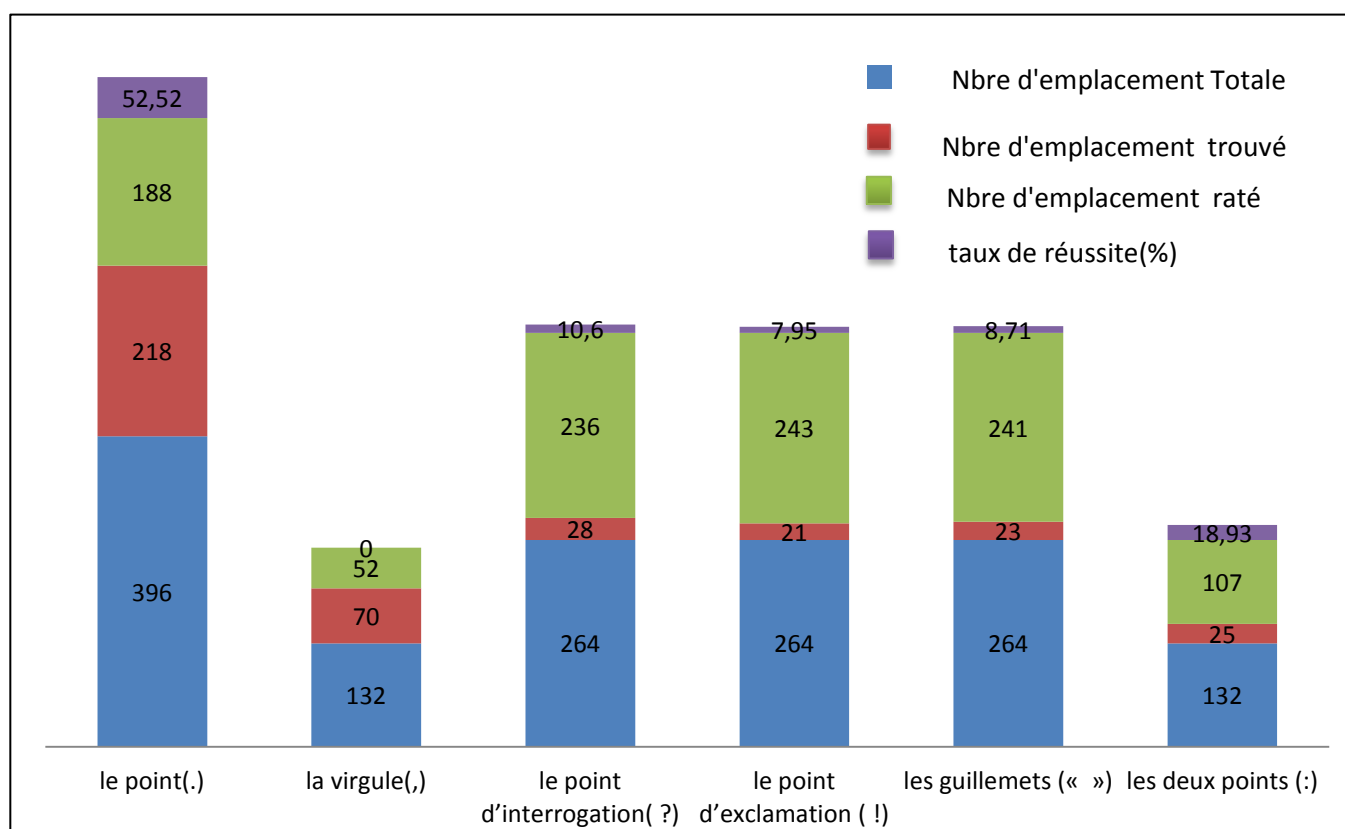
Signes	Occurrences
le point(.)	3
le point d'interrogation(?)	2
le point d'exclamation (!)	2
les guillemets (« »)	2
la virgule(,)	1
les deux points (:)	1

³⁰Texte tiré de Bayard Presse, Okapi n° 815, décembre 2006, Noélie Viallet.

Tableau N° 11 : récapitulatif des résultats issus du test

Signes	occurrences	Occurrence Totale (x 132)	Emplacements trouvés	Emplacements ratés	Taux De Réussite (%)
le point(.)	3	396	218	188	52,52
les guillemets (« »)	2	264	23	241	8,71
le point d'interrogation(?)	2	264	28	236	10,60
le point d'exclamation (!)	2	264	21	243	7,95
la virgule(,)	1	132	70	52	53,03
les deux points (:)	1	132	25	107	18,93

Figure 7 : résultats issus du test



Au regard du tableau et du graphique ci-dessus, on constate que le point et la virgule sont en tête de liste des emplacements des signes trouvés avec 52,52% et 53,03% de taux de réussite. Ceci confirme une fois de plus que le point et la virgule sont les signes de ponctuation dont les élèves ont le mieux la maîtrise, tel souligné lors de la précédente analyse. Les deux points et le point d'interrogation arrivent respectivement en troisième et quatrième position avec des taux de réussite élevés à 18,93% et 10,60%. Bien que n'ayant pas des taux de réussite élevés, ces chiffres sont tout de même représentatifs de ce que certains élèves font preuve d'initiative et d'esprit de recherche.

Après examen du questionnaire pour élèves, il convient pour la suite, de procéder à celui des enseignants.

IV-2. TRAITEMENT ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES ISSUS DU QUESTIONNAIRE POUR ENSEIGNANTS DU FLE

Il faut signaler ici que vu la nature des questions et la population étudiée (une seule unité) nous n'utiliserons pas forcément un tableau pour chaque question ni de pourcentage de réponse (quand il sera toujours égal à 100%).

Q1 : Quelle est votre spécialité en tant que enseignant de français ?

FLS1 FLS2

La case cochée ici étant la case « FLS2 » nous montre que nous avons à faire à un professeur de français dont la spécialité est le français langue seconde 2. Communément appelée FLE, elle consiste pour l'enseignant à enseigner des apprenants dont le français est une langue étrangère. Tel est cas des apprenants du sous système éducatif anglophone qui très certainement ne reçoivent pas le même enseignement en français que les francophones. Nous pouvons donc dire que les conditions de notre étude en seront optimisées.

Q2 : Depuis combien de temps enseignez-vous le français aux anglophones ?

Moins de 5ans Entre 5 et 10ans Plus de 10ans

La case cochée ici étant « plus de 10ans » nous montre que nous avons à faire à un enseignant dont l'expérience et le professionnalisme ne sont plus à prouver nous garantissant de la fiabilité des informations que nous recevrons par la suite.

Q3 : De façon globale, que prévoit le programme officiel pour l'E/A du french en classe de Form II ?

Ici nous nous contenterons simplement de classer dans un tableau les leçons telles que présentées par ordre de priorité par l'enseignant.

Tableau N° 12 : classification des leçons par ordre de priorité d'après l'enseignant

Ordre	Leçons
1	Lecture
2	Grammaire
3	Conjugaison
4	Essay (rédaction)

Ce tableau exprime donc l'ordre de priorité des leçons dans le programme de français en Form II d'après l'enseignant questionné. On constate qu'on a en tête de liste la lecture puis la grammaire. Ceci traduit de tout l'intérêt accordé non seulement à l'oral mais aussi aux règles de grammaire comme précédemment observé. En bas de tableau nous avons la conjugaison et l'essay (ou encore rédaction).

On constate ici que l'orthographe n'est point mentionnée. On peut donc déduire que si l'orthographe a peu d'intérêt pour les élèves et leur semble difficile, c'est probablement parce que le programme ne prévoit pas une étude approfondie de celle-ci en Form II.

Q4 : En ce qui concerne l'E/A de l'écrit de la langue française en orthographe, le programme de french, prévoit-il des leçons portant sur l'usage de la ponctuation ?

Oui Non

À la question N°4 l'enseignant a répondu par la négative.

Lorsqu'on rentre dans les objectifs et les contenus du programme de french précédemment présentés, on constate effectivement qu'aucune leçon d'orthographe portant sur l'usage de la ponctuation à l'écrit de la langue française n'est prévue. Dans ce programme, l'accent est d'avantage mis sur l'E/A de l'oral et encore plus sur l'E/A

de la grammaire. Ceci atteste de l'hypothèse selon laquelle, le programme de french ne prévoit pas l'E/A de l'usage de la ponctuation à l'écrit de la langue française. Cependant, on y note quelques références implicites à travers des activités telles que la lecture, qui renseigne déjà sur l'usage du point et de la virgule ou encore, des leçons portant sur les structures interrogatives en tout genre dans lesquels le point d'interrogation est bien mis en évidence.

- Sinon, incluez-vous quand même dans vos leçons l'usage de la ponctuation ?

Oui Non

À cette question, l'enseignant a répondu par l'affirmative. Cela démontre que même si le programme ne spécifie pas un enseignement de la ponctuation en classe de Form II, les enseignants font preuve d'initiative et dispensent des leçons ayant trait à l'usage de la ponctuation lorsque cela leur semble nécessaire. (Ceci confirme s'il est besoin que les enfants ont effectivement des leçons d'orthographe ayant trait à la ponctuation). Par conséquent nous infirmons l'hypothèse selon laquelle l'enseignant reste confiné dans le déjà établi, et attestons l'hypothèse selon laquelle l'innovation constante dans le processus d'E/A démontre le souci d'un enseignant à maximiser et optimiser l'apprentissage de ses élèves.

- Jusqu'où s'étend cet enseignement ?

À la suite de cette question ouverte, nous avons appris que l'enseignement-apprentissage de la ponctuation en classe de Form II est faite de manière limitée, plus précisément au point (.) et à la virgule (,). Selon le professeur de french M. Memvi Jean-Louis, le point et la virgule sont deux signes de ponctuation que les élèves se doivent de connaître.

Q5 : vos apprenants montrent-ils de l'intérêt à appliquer vos recommandations ?

Oui Non

A cette question, l'enseignant a répondu par l'affirmative. Cette réponse va donc en adéquation avec les résultats obtenus après analyse de la question 6 du questionnaire pour élèves ; dans laquelle il nous a été révélé que le point et la virgule sont les signes de ponctuation dont les élèves ont le mieux la maîtrise.

Q6 : lors d'un cours d'orthographe, sur quelles compétences insistez-vous le plus ?

- Les compétences orales
- Les compétences écrites
- Les deux

À cette question, nous avons reçu comme information que lors du cours d'orthographe, l'enseignant met l'accent à la fois sur les compétences orales et écrites (comme nous l'avons noté dans notre observation directe). Il est important ici d'associer les deux compétences afin d'avoir des connaissances sûres de la langue.

Il est donc clair qu'un bon enseignement-apprentissage d'une langue passe par la maîtrise des deux compétences.

Q7 : s'agissant des compétences écrites, à quel point jugez-vous l'importance de l'E/A de l'usage de la ponctuation ?

Ici, l'enseignant reconnaîtra qu'il est important pour les élèves d'apprendre l'usage de la ponctuation mais cet enseignement-apprentissage ne doit pas se faire de manière poussée. C'est la raison pour laquelle il se concentre à l'E/A du point et de la virgule, qui restent deux signes primordiaux pour l'écrit.

Ceci confirme d'avantage les résultats obtenus après analyse de la question 4 du questionnaire pour élèves à laquelle les élèves ont répondu en grande majorité étudier la ponctuation avec leur professeur.

Q8 : les épreuves de french prévoient-elles un exercice de rédaction ?

Oui Non

À cette question, il nous a été répondu par l'affirmative. Seulement la rédaction telle qu'elle se nomme en français, garde sa dénomination anglaise « essay ». L'exercice d'essay dans une épreuve de french, consiste à faire soit le portrait, soit la description d'une chose ou d'une personne. Ce sont d'ailleurs les deux exercices principaux quant à la rédaction. L'on peut donc en déduire que si lors du test donné à la suite de l'exercice n°7 du

questionnaire pour élèves, (en dehors du point et de la virgule) ces derniers ont eu tant de mal à s'en sortir avec les autres signes, c'est parce qu'ils ne sont pas suffisamment familiarisés avec d'autres exercices de rédaction tels que les dialogues ou encore les discours au style direct qui font appel à des signes divers et variés.

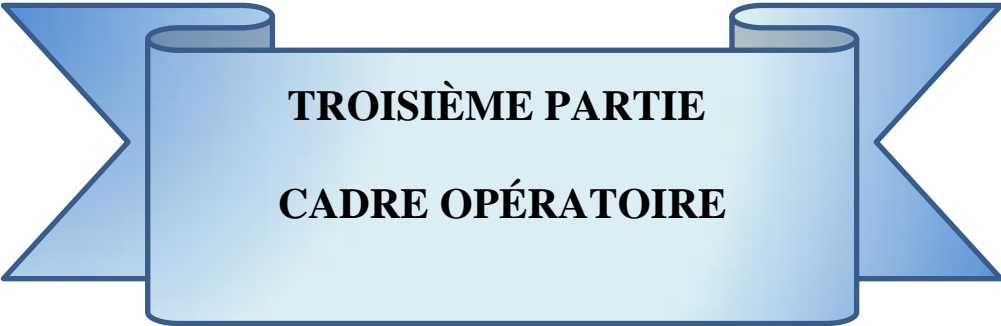
Q9 : selon vous, quel exercice favorise le mieux l'acquisition effective par vos apprenants, de l'usage à l'écrit de la ponctuation en langue française ? Pourquoi ?

Selon le professeur M. MEMVI Jean-Louis, l'exercice qui favorise le mieux l'E/A de l'usage de la ponctuation c'est la dictée. Ce choix, il l'a justifié par le fait que la dictée informe avec exactitude sur l'emplacement des signes de ponctuation dans la phrase en particulier et dans le texte en général.

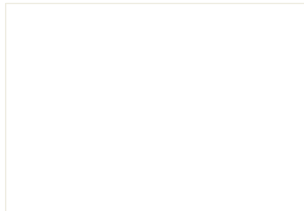
Q10 : s'il fallait améliorer le programme d'orthographe, que suggèreriez-vous ?

À la suite de cette question, M. MEMVI a suggéré que non seulement l'usage de la ponctuation soit intégré de manière explicite dans le programme de french mais aussi qu'il soit étudié dans son entièreté.

Parvenus au terme de notre analyse, il convient pour la suite de procéder au préalable à une vérification claire des hypothèses émises en tout début de notre travail.



TROISIÈME PARTIE
CADRE OPÉRAIRE



Dans cette partie, nous nous attèlerons à vérifier les hypothèses émises au tout début de notre travail. Cette vérification se pose comme les réponses aux différentes questions qui constituent notre problématique. Celle-ci par la suite, nous conduira à l'émission des suggestions pour pallier les différents problèmes que soulève notre thème.



CHAPITRE V

VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES

V-1. HYPOTHESES DE RECHERCHE

Les hypothèses de recherche constituent les réponses anticipées à la problématique. Elles sont par conséquent réparties en deux : l'hypothèse principale et les hypothèses secondaires.

V-1-1. L'HYPOTHESE PRINCIPALE

Elle se présente comme suit :

- les élèves de Form II n'ont aucune connaissance et aucune pratique de la notion de ponctuation.

V-1-2. LES HYPOTHESES SECONDAIRES

Ce sont des concrétisations possibles de l'hypothèse principale. Ce sont là en réalité les hypothèses que nous nous sommes proposé de vérifier dans le cadre de notre étude. Elles se présentent comme suit :

- l'Enseignement-Apprentissage de l'usage de la ponctuation est inexistant dans le programme officiel de french pour la classe de Form II ;
- les méthodes didactiques employées par les enseignants lors du cours d'orthographe, restent conformes à ce que prévoient le(s) manuel(s) scolaire(s) en french et le programme officiel de french pour la classe de Form II ;
- les résultats de ces méthodes sont peu productifs car l'enseignant est confiné dans le déjà établi ;
- l'innovation constante dans le processus d'Enseignement-Apprentissage, démontre le souci d'un enseignant à maximiser et optimiser l'apprentissage de ses élèves. Elle constitue une limite majeure à la routine imposée par le programme officiel et par le(s) manuel(s) scolaire(s).

V-2. EXAMEN DES HYPOTHÈSES

V-2-1. L'hypothèse principale

L'analyse, et l'interprétation des données précédemment observés, ont démontré à souhait que les élèves non seulement connaissent ce qu'est la ponctuation, mais aussi qu'ils en font usage à l'écrit. Ceci a conduit à l'infirmité de notre hypothèse selon laquelle les élèves de Form II n'ont aucune connaissance et aucune pratique de la notion de ponctuation.

V-2-2. Les hypothèses secondaires

- **l'Enseignement-Apprentissage de l'usage de la ponctuation est inexistant dans le programme officiel de french pour la classe de Form II.**

Au regard des objectifs et des contenus prévus pour la classe de Form II par le MINESEC et ce précédemment présentés, il n'est fait aucune mention de l'usage de la ponctuation à l'écrit de la langue française.

Même si cette hypothèse se confirme, force est de constater une allusion implicite à l'E/A de l'usage de la ponctuation dans les activités du dit programme telles que la lecture, l'usage des structures interrogatives de toute nature, quoique relevant pour la plupart si ce n'est totalement des compétences orales.

- **les méthodes didactiques employées par les enseignants lors du cours d'orthographe, restent conformes à ce que prévoient le(s) manuel(s) scolaire(s) en french et le programme officiel de french pour la classe de Form II.**

Ces méthodes sont celles prévues par la pédagogie nouvelle. Ce sont des méthodes dites APC, entendues comme Approche par Compétences. Il s'agit ici pour l'enseignant d'allier E/A, aux situations quotidiennes de vie des élèves et pour cela, il a à son actif le manuel scolaire intitulé *le réseau du français 2* pour l'appuyer dans cette démarche. Ces méthodes s'avèrent être bénéfiques surtout parce qu'elles favorisent et facilitent l'apprentissage des élèves qui même dans un cadre scolaire, ont la sensation d'être chez eux. Tout cela confirme de ce fait la présente hypothèse.

- **Les résultats de ces méthodes sont peu productifs car l'enseignant est confiné dans le déjà établi.**

Les méthodes dites APC aujourd'hui prouvent de plus en plus leur efficacité. En effet, elles facilitent la transmission professeur-élèves et par conséquent, l'enseignement-apprentissage. L'application de ces méthodes par l'enseignant telles que régies par la nouvelle pédagogie, garantie de bons résultats. Ceci conduit à l'infirmité de la présente hypothèse.

- **l'innovation constante dans le processus d'Enseignement-Apprentissage, démontre le souci d'un enseignant à maximiser et optimiser l'apprentissage de ses élèves. Elle constitue une limite majeure à la routine imposée par le programme officiel et par le(s) manuel(s) scolaire(s).**

Le travail d'un enseignant ne consiste pas à se cantonner dans les méthodes standards de l'enseignement. De façon constante, l'enseignant doit agrémenter sa classe de méthodes diverses et variées (l'inclusion des jeux, l'usage des dessins etc.) qui seraient bénéfiques non seulement dans son enseignement, mais aussi pour l'apprentissage de ses élèves ; même si cela implique voir des leçons hors programmes. C'est en cela que nous saluons les efforts fournis par le Pr. de french M. Memvi Jean-Louis qui n'hésite pas à insérer lors des cours d'orthographe des leçons portant sur l'usage de la ponctuation à l'écrit bien que ceux-ci ne fassent pas partie du programme. Notons ici que cette initiative n'est pas vaine puisque ses apprenants montrent de l'intérêt à appliquer ses recommandations comme nous l'a démontré nos précédentes analyses. Tout ceci confirme donc l'hypothèse sus-citée.

Au regard des manquements notés lors de la vérification de nos hypothèses, nous nous proposons donc pour la suite, d'émettre des suggestions pouvant les combler.



CHAPITRE VI : PROPOSITIONS DIDACTIQUES

Elles s'adresseront essentiellement aux différents acteurs de la chaîne éducative à savoir : les formateurs de l'ENS, les inspecteurs pédagogiques, les enseignants et les élèves ; après quoi, nous les ferons suivre d'une fiche pédagogique à travers laquelle nous tenterons d'élaborer un cours de FLE portant sur l'usage de la ponctuation à l'écrit.

VI-1. AUX FORMATEURS

Les élèves-professeurs de la filière Bilingue de l'ENS sont ceux qui plus tard seront habilités à dispenser des cours de FLE en section anglophone. Seulement, les cours en Didactique du FLE qui leur sont dispensés au cours de leur formation, ne sont pas suffisamment détaillés.

C'est pourquoi, lors des cours de FLE, nous suggérons aux formateurs d'insister d'avantage sur la didactique du FLE en mettant l'accent et ce de façon approfondie et détaillée, sur les différentes composantes et compétences qui la constituent pour permettre aux futurs enseignants d'être suffisamment outillés pour un meilleur rendement dans leur futur tâche.

VI-2. AUX INSPECTEURS PÉDAGOGIQUES

L'apprentissage d'une langue passe par l'enseignement de deux compétences : les compétences orales et les compétences écrites. Il se crée ainsi un effet de complémentarité à travers lequel aucune des compétences ne vaut plus que l'autre. Seulement, lorsqu'on porte un regard sur le programme officiel de français de Form II, c'est avec regret que l'on constate que l'accent est d'avantage mis sur l'acquisition des compétences orales par rapport à celles écrites.

Il faut souligner par ailleurs que l'écrit n'est pas élaboré dans toute son entièreté. Elle est en effet basée sur l'E/A des lois grammaticales. Seulement, tout comme il est important de maîtriser la structure grammaticale d'une phrase, la formation des mots ou alors différencier entre les mots homophones afin de mieux les orthographier, il est tout aussi important de savoir comment agencer les mots de façon cohérente et cohésive.

C'est pourquoi nous suggérons aux différents inspecteurs pédagogiques, concepteurs des programmes officiels, d'inclure dans le programme de french de la classe de Form II, des leçons d'orthographe portant sur l'enseignement-apprentissage de l'usage de la ponctuation à l'écrit de la langue française. Il conviendrait aussi d'équilibrer le programme de french à travers une répartition égale des contenus des compétences à faire acquérir.

VI-3. AUX ENSEIGNANTS

Il est bien pour un enseignant de suivre le programme en place, mais il est encore mieux pour lui de faire preuve d'initiative et d'innovation.

L'enseignant reste tout de même celui qui est confronté à certaine réalité. En fonction de ses observations ou de ses constats dans sa pratique quotidienne de la classe, c'est à lui et à lui seul que doit revenir la décision d'expérimenter telle ou telle méthodes et de faire siennes celles qui auront fait leurs preuves. L'enseignant par conséquent, juge donc de ce qui est bon ou pas pour ses élèves et peut pour cela, décider de l'importance de dispenser une leçon une leçon même si celle-ci n'est pas incluse dans le programme. C'est en cela qu'il réussira à faire preuve d'initiative et d'innovation.

Nous appelons ainsi chaque enseignant de french à introduire lors de leur cours d'orthographe, des leçons portant sur l'usage de la ponctuation à l'écrit de la langue française. Il ne s'agit pas ici d'en donner un bref aperçu, mais de l'aborder dans toute son étendu et ce de manière progressive. Nous interpellons aussi les enseignants à initier d'avantage les jeunes élèves à la recherche personnelle (ou collective) et les guider dans ce sens.

VI-4. QUESTION D'ÉPREUVE

L'épreuve de french en classe de Form II a quatre(04) composantes : la grammaire, la conjugaison, la traduction et la rédaction.

Même si pour notre nous souhaitions qu'il soit proposé pour chaque épreuve de french un exercice de rédaction, celui dont fait état l'épreuve de french en classe de Form II, n'offre que deux (02) types d'exercices à savoir le portrait et la description. Bien que pertinents, ces derniers ne donnent pas suffisamment d'opportunité aux élèves de manipuler une palette de signes de ponctuation. C'est pourquoi nous suggérons qu'en plus des exercices

déjà proposés, qu'il soit proposé d'autres exercices tels que la rédaction d'un dialogue ou encore d'un discours au style direct à travers lesquels les élèves pourront faire usage d'une multitude de signe de ponctuation. Nous n'oublions pas pour autant l'exercice de dictée qui devrait être quotidiennement administré aux élèves afin de les renseigner sur la valeur des signes de ponctuation à l'écrit.

VI-5. LES ÉLÈVES

Lors de notre précédente analyse, nous avons pu constater que malgré le fait que les élèves voient de façon limitée des cours portant l'usage de la ponctuation, nombreux sont ceux qui sont ceux qui sont sortis du confort d'apprentissage dans lequel ils étaient restreint afin d'en apprendre d'avantage.

En effet, les élèves ne doivent pas se reposer sur leurs acquis. Le bon élève est celui-là qui ne se contente pas de ce que lui donne son enseignant, mais qui va bien au-delà. il doit donc pour cela, faire preuve d'esprit d'initiative et de recherche.

Fiche pédagogique

Module : Je sais écrire

Classe : Form II

Nature de la leçon : Orthographe

Titre de la leçon : l'usage de la ponctuation à l'écrit

Durée : 55mn

Compétences attendues : étant donné les problèmes liés à l'écrit parmi lesquels l'usage de la ponctuation, l'apprenant utilisera les signes de ponctuation pour une bonne production écrite.

Corpus : Texte d'appui³¹ :

- Ne voudriez-vous pas m'aider à changer la roue de mon véhicule qui vient de crever ?
Lui demande-t-elle.
- Très volontiers, madame.

En ouvrant le capot arrière, Wamakoul est stupéfait d'y trouver une machette pas neuve, mais aiguisée. Sainte Vierge!

« Mais attention fait d'abord ton travail, Wama, lui dit une petite voix intérieure, le reste te sera donné par surcroît. »

³¹Pabé, Mongo, *l'Homme de la rue*, Paris, Hatier CEDA, 1987.

N°	Etape de la leçon	Durée	Contenus	Supports	Activités d'apprentissage
1	Découverte de la situation problème	5 min	<ul style="list-style-type: none"> - Texte ponctué - Sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> .- Compétence définie - Corpus - Consigne 	En lisant la compétence formulée, quel travail attend-t-on de vous ?
2	Traitement de la situation problème	15min		<ul style="list-style-type: none"> - Lecture du corpus par désignation ; - Ensuite tous ensemble - Réponses aux questions posées par l'enseignant 	<ul style="list-style-type: none"> - Observez le texte. A quel type de texte avons-nous affaire ? - Avez déjà entendu parler des signes de ponctuation ? - Qui peut citer quelques signes ? - Quelles sont les différents signes de ponctuation que vous observez dans le texte ?
3	Confrontation et synthèse	20min	Présentation des réponses des élèves avec justification, découverte des erreurs et mise au point	Le point, il termine une phrase. La virgule, elle marque une pause brève. Le point d'interrogation, il marque la fin d'une phrase interrogative.les	Observez attentivement le texte et dites à quoi sert chacun des signes

				<p>guillemets, il sert à rapporter les paroles d'une personne. Le point d'exclamation, à la fin d'une phrase exclamative, il traduit un sentiment (joie, colère, impatience, détresse), les tirets indiquent le dialogue.</p>	
4	Formulation des règles	5min		<p><u>Retenons :</u></p> <p>Le texte ci- dessus est un récit qui contient plusieurs signes de ponctuation que sont la virgule, le point, le point d'exclamation, le point d'interrogation, les guillemets, les tirets.</p> <p>Rôle des signes de ponctuation dans la phrase.</p> <p>1- <u>la virgule</u> elle marque une pause brève. Ex : Très volontiers,</p>	Les élèves copient le cours

				<p>madame.</p> <p>2- <u>le point</u></p> <p>il termine une phrase. Ex : Lui demande- t-elle.</p> <p>3- <u>le point d'exclamation</u></p> <p>à la fin d'une phrase exclamative, il traduit un sentiment (joie, colère, impatience, détresse). Ex : Sainte Vierge!</p> <p>4- <u>le point d'interrogation</u></p> <p>il marque la fin d'une phrase interrogative. Ex : Ne voudriez-vous pas m'aider à changer la roue de mon véhicule qui vient de crever ?</p> <p>5- <u>les guillemets</u></p> <p>Il sert à rapporter au discours direct les paroles ou la</p>	
--	--	--	--	--	--

				<p>pensée d'un personnage ou d'une personne réelle. Ex : « Mais attention fait d'abord ton travail, Wama, lui dit une petite voix intérieure, le reste te sera donné par surcroît. »</p> <p>6- <u>les tirets</u></p> <p>Ils annoncent une prise de parole dans un dialogue. Ex :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne voudriez-vous pas m'aider à changer la roue de mon véhicule qui vient de crever ? Lui demande-t-elle. - Très volontiers, madame. 	
5	Consolidation	5min	Chacun construit une phrase avec les différents signes de ponctuation		Travail en groupe. Les élèves se consultent et chacun des leaders désignés

					va au tableau et rédige une phrase en usant d'un signe de ponctuation.
6	Evaluation et ou Intégration	5min	<p>Complétez les vides du texte par la ponctuation adéquate :</p> <p>Tonton être médecin c'est ³²comment Puis-je devenir médecin</p> <p>Bien sûr mais c'est un métier très dur Viens avec moi à l'hôpital et tu verras comment ça se passe.</p> <p>[...]</p> <p>Salut Yasmina, tu as meilleure mine aujourd'hui Peux-tu raconter à Solange ce qui t'est arrivé ?</p> <p>Correction</p> <p>- Tonton, être médecin c'est comment ? Puis-je devenir</p>	Correction de l'exercice	<p>Travail individuel des élèves dans leur cahier</p> <p>Les élèves copient la correction</p>

³²Lisa, Greenstein, Docteur Solange, Pearson Education Limited, Heinemann, 2005.

			<p>médecin ?</p> <p>- Bien sûr, mais c'est un métier très dur. Viens avec moi à l'hôpital et tu verras comment ça se passe. »</p> <p>[...]</p> <p>- Salut Yasmina, tu as meilleure mine aujourd'hui ! Peux-tu raconter à Solange ce qui t'est arrivé ?</p>		
--	--	--	--	--	--



CONCLUSION GÉNÉRALE

En définitive, notre travail a porté sur l'évaluation de l'usage de la ponctuation à l'écrit de la langue française : cas des élèves de Form II du Lycée bilingue de Mimboman.

Etant une réalité linguistique capitale à l'écrit, notre souci a été d'évaluer l'usage qui en fait par les apprenants anglophones en général et par ceux de Form II en particulier, afin de témoigner de la place qui lui est accordée. Notre objectif était donc de mettre en lumière l'écrit en langue française, mais spécifiquement de conscientiser et outiller les enseignants de french sur l'importance d'enseigner l'usage de la ponctuation. Il s'agissait aussi d'encourager et de développer l'expression écrite en français chez les apprenants de Form II, à travers des exercices pratiques.

Pour ce faire, nous avons au préalable émis des hypothèses selon lesquelles : les élèves de Form II n'ont aucune connaissance et aucune pratique de la notion de ponctuation ; l'enseignement/Apprentissage de l'usage de la ponctuation est inexistant dans le programme officiel de french pour la classe de Form II ; les méthodes didactiques employées par les enseignants lors du cours d'orthographe, restent conformes à ce que prévoient le(s) manuel(s) scolaire(s) en french et le programme officiel de french pour la classe de Form II ; les résultats de ces méthodes sont peu productifs car l'enseignant est confiné dans le déjà établi ; l'innovation constante dans le processus Enseignement-Apprentissage, démontre le souci de l'enseignant à maximiser et optimiser l'apprentissage de ses élèves. Elle constitue une limite majeure à la routine imposée par le programme officiel et par le(s) manuel(s) scolaire(s).

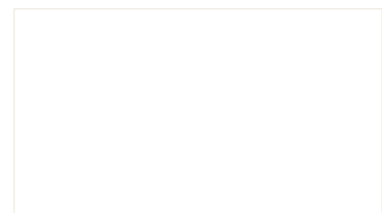
Afin de vérifier nos hypothèses, nous avons conçu des questionnaires qui ont été dans un premier temps pré-administrés à un petit échantillon d'apprenants hors de notre champ d'investigation. Les résultats obtenus de cette pré-enquête nous ont permis de juger de l'accessibilité du questionnaire mais aussi de la simplicité du langage employé ; tout en nous orientant sur la qualité des réponses qui nous seront fournies. Nous avons par la suite procédé à l'enquête proprement dite. Celle-ci concernait la descente sur le terrain afin de recueillir des informations auprès de notre population cible. Nous avons à cet effet administré des questionnaires aux enseignants de french et aux élèves de Form II. Après analyses et interprétations des questionnaires, nous avons obtenus les résultats suivants : les apprenants de Form II ont des connaissances et des pratiques sur l'usage de la ponctuation à l'écrit de la langue française; quant aux enseignants, leur enseignement est basé sur la méthode dite APC (approches par compétences). Cette méthode s'avère bénéfique puisqu'elle contextualise les

enseignements. L'apprentissage relève désormais des situations de vie. Ainsi, l'école n'est plus une activité vouée à la seule théorie, mais une entreprise pratique, concrète, avec des résultats vérifiables. Avec l'approche par compétences, l'apprenant n'est plus un simple consommateur, mais un producteur. Le cours devient donc une entreprise où l'enseignant et ses élèves construisent des savoirs être et des savoirs faire. De plus, le souci d'innovation dont font preuve les enseignants, démontre leur souci à maximiser et optimiser l'apprentissage de leurs élèves.

Par ailleurs, même si nous sommes satisfaits de ce que les enseignants de français, dans leur salle de classe, incluent des cours d'orthographe traitant de l'usage de la ponctuation à l'écrit de la langue française quoique limités, satisfaits de ce que les élèves montrent un réel intérêt à appliquer les recommandations de leurs enseignants et que d'autres fassent véritablement preuve d'esprit de recherche en la matière, nous avons tout de même observé des manquements qui nécessitaient d'être comblés. C'est pourquoi en toute dernière partie de notre travail, nous avons émis des suggestions adressées aux différents acteurs de la sphère éducative. Celles-ci concernent notamment, la formation intensive et approfondie des élèves-professeurs sur les cours de FLE ; l'intégration dans le programme officiel de français et le manuel scolaire, d'un cours d'orthographe traitant de l'usage de la ponctuation à l'écrit de la langue française afin que celui-ci ne soit plus administré de façon opportune, mais de façon concrète et ce dans toute son entièreté ; l'exhortation aux enseignants à toujours faire preuve d'initiatives et d'innovations ; la conception d'une épreuve de français incluant des exercices pratiques sur la ponctuation ; et l'exhortation aux élèves à toujours faire preuve d'esprit d'initiative et de recherche. Nous avons enfin élaboré une fiche pédagogique qui fait office d'illustration sur le mode d'enseignement d'un cours portant sur l'usage de la ponctuation à l'écrit de la langue française.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES



1- CORPUS

Greenstein, Lisa, *Docteur Solange*, Pearson Education Limited, Heinemann, 2005.

Mongo, Pabé, *l'Homme de la rue*, Paris, Hatier CEDA, 1987.

Ugochukwu, Françoise, *La source interdite*, Edicef.

2- OUVRAGES GENERAUX

MINEDUC, *lois du MINEDUC sur le biculturalisme*, Yaoundé, 1998.

MINESEC, *fiche de progression annuelle des cours de french Form II*, Yaoundé, Juin 1997.

.

3- OUVRAGES SPECIFIQUES

Beauzée, Nicolas cité par Serça, Isabelle, *Esthétique de la ponctuation*, Paris, Gallimard, 2012, P.50.

Catach, Nina citée par Serça, Isabelle, *Esthétique de la ponctuation*, Paris, Gallimard, 2012, P.19.

Catach, Nina, *La ponctuation*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, Collection « Que sais-je ? »

Cavallo, Guglielmo, et Chartier, Roger, *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 1997.

Chevalier, Jean Claude, et alii, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse 1983.

Descourbes, Françoise et Paul, Joël, *Grammaire 5^e collection plus-que-parfait*, Bordas, 1991.

Dubois, Jean, et alii *Orthographe*, Paris, Larousse, 2009, Collection « livres de bord. »

Dubois, Jean et Lagane, René, *Grammaire*, Paris, Larousse, 2009, collection « livres de bord ».

Jérôme, Saint cité par Serça, Isabelle, *Esthétique de la ponctuation*, Paris, Gallimard, 2012, P.44.

Martin, Jacques, et Boyon, Michel, *Grammaire Française 5^e*, Paris, Masson et Cie, 1964.

Ngemhè, Antoine et Bouix-Leeman, Danielle, *L'orthographe : règles et exercices*, Paris, Larousse, 1986.

Savoir rédiger, Paris, Larousse, 2009.

Serça, Isabelle, *Esthétique de la ponctuation*, Paris, Gallimard, 2012.

4- ARTICLES

Anis, Jacques, « syntaxe fonctionnelle du français », Québec, Presses universitaires de Laval, 1978, Pp.28-30.

Art ; cité, *langue française* 45, PP .95-97.

Ketele, Jean Marie De et Roegiers, Xavier, « Méthodologie du recueil d'information », Bruxelles, de Boeck Weswael, 1993. Pp.16-17.

Lorenceau, A. « la ponctuation chez les écrivains aujourd'hui- résultats d'une enquête », *Langue française* 45, PP.90-92.

Roy, Claude cité par N. Catach, « la ponctuation » (Histoire et système), PP. 113-115.

Viallet, Noélie, « Okapi n° 815 » Paris, Bayard Presse, Décembre 2006.

5- OUVRAGE ELECTRONIQUE

Microsoft encarta 2009.

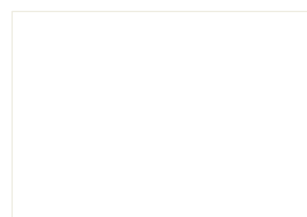
6- WEBOGRAPHIE

<http://fr.wikipedia.org/wiki/ponctuation>, consulté le 20 Avril 2015.

<http://fr.wikipedia.org/wiki/phonocentrisme>, consulté le 25 Avril 2015.



ANNEXES



QUESTIONNAIRE ADRESSÉ AUX ENSEIGNANTS DE FLE

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation à l'École normale supérieure, nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous. Nous vous remercions de votre franche collaboration.

N.B : Veuillez cocher la case correspondante.

1- Quelle est votre spécialité en tant qu'enseignant de français ?

FLS1

FLS2

2- Depuis combien de temps enseignez-vous le français aux Anglophones ?

Moins de 5 ans

entre 5 et 10 ans

plus de 10 ans

3- De façon globale, que prévoit le programme officiel pour l'E/A du french en classe de Form II ?

.....
.....
.....
.....
.....

4- En ce qui concerne l'E/A de l'écrit en langue française, en orthographe, le programme de french, prévoit-il des leçons portant sur l'usage de la ponctuation ?

Oui

Non

Sinon, incluez-vous quand même dans vos leçons, l'usage de la ponctuation ?

Oui

Non

Jusqu'où s'étend cet enseignement ?

.....
.....
.....
.....

5- Vos apprenants montrent-ils de l'intérêt à appliquer vos recommandations?

Oui

Non

6- Lors d'un cours d'orthographe, sur quelles compétences insistez-vous le plus ?

- Les compétences orales
- Les compétences écrites
- Les deux

7- S'agissant des compétences écrites, à quel point jugez-vous l'importance de l'E/A de l'usage de la ponctuation ?

.....
.....
.....

8- Les épreuves de french prévoient-elles un exercice de rédaction ?

Oui

Non

Ne pensez-vous pas qu'il soit judicieux de proposer un exercice de rédaction chaque épreuve ? Bien vouloir justifier votre réponse.

.....
.....
.....
.....

9- Selon vous, quel exercice favorise le mieux l'acquisition effective par vos apprenants, de l'usage à l'écrit de la ponctuation en langue française ? Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

10- S'il fallait améliorer le programme d'orthographe, que suggèreriez-vous ?

.....
.....
.....
.....

QUESTIONNAIRE ADRESSÉ AUX ÉLÈVES DE FORM II

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation à l'École normale supérieure, nous aimerions que vous répondiez aux questions ci-dessous. Nous vous remercions de votre franche collaboration.

N.B : *veuillez cocher la case correspondante.*

Nom de l'établissement.....

Sexe : Fille Garçon

1- Aimez-vous le cours de français ? Oui Non

2- Qu'est-ce que vous aimez en français ?

- la Grammaire

- la Conjugaison

- l'Orthographe

- Prononciation

3- Laquelle de ces leçons trouvez vous difficile ?

- la Grammaire

- la Conjugaison

- l'Orthographe

- Prononciation

4- Lors du cours d'orthographe avec votre professeur, étudiez-vous la ponctuation ?

Oui Non

Qu'est-ce que la ponctuation ?

- La ponctuation est un temps du mode indicatif
- La ponctuation est un ensemble de signes qui permettent la lisibilité, la bonne et la bonne compréhension d'un texte.
- La ponctuation permet de conjuguer les verbes.
- Je ne sais pas

5- Citez quatre signes de ponctuation et donnez leur rôle dans la phrase

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6- Rétablis la ponctuation : choisis dans la liste suivante, le signe de ponctuation adéquat et insère le dans le carreau correspondant.

(.) ; (,) ; («) ; (») ; (:) ; (?) ; (!)

Ex : Quand Alexie sort , elle prévient toujours ses parents .

Mon portable et moi Ça fait un Je nettoie son écran chaque jour raconte Ariane
 C'est une histoire de pure passion poursuit Alexia Toi aussi tu ne le pose jamais loin de toi Il ya deux explications il te donne l'impression de toujours rester avec tes copains et il est l'image de ce que tu vis à l'adolescence

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES.....	v
RÉSUMÉ.....	vi
ABSTRACT.....	vi
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE	5
CADRE THÉORIQUE	5
CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTÉRATURE ET.....	7
DÉFINITION DES CONCEPTS	7
I-1. REVUE DE LA LITTÉRATURE	7
I-2.DÉFINITION DES CONCEPTS	11
I-1-1.Évaluation	11
I-1-2. Usage.....	12
I-1-3.Ponctuation	13
I-1-4.Sous-système éducatif.....	13
CHAPITRE II : GENÈSE DE LA PONCTUATION ET GÉNÉRALITÉS	17
II-1. GENÈSE DE LA PONCTUATION.....	17
II-2. GÉNÉRALITES	20
II-2-1-1.But	21
II-2-1-2. Importance.....	21
II-3.Les signes de ponctuation fondamentaux et leur rôle dans la phrase	21
II-3-1-.Les signes de ponctuation pausaux	21
II-3-2. Les signes mélodiques	23
II-3-3. Les fonctions de la ponctuation	26

II-4. Les espaces autour du signe.....	27
II-4. Les traitements des espaces pour les symboles bipoints	29
III-4-1. Les signes nouveaux de ponctuation.....	29
III-4-2. La virgule d'exclamation ().....	29
III-4-3. Le point exclarrogatif ou interrobang ().....	30
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	32
CHAPITRE III MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE.....	34
III-1-1. La Méthodologie	34
III-1-2. La Pré-enquête.....	34
III-1-3. L'enquête.....	35
CHAPITRE IV : ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES	39
IV-1. ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES ISSUES DU QUESTIONNAIRE POUR ÉLÈVES (nous désignerons par <i>Q</i> la question).....	39
IV-2. TRAITEMENT ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES ISSUS DU QUESTIONNAIRE POUR ENSEIGNANTS DU FLE.....	51
TROISIÈME PARTIE : CADRE OPÉRATOIRE.....	56
CHAPITRE V : VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES	58
CHAPITRE VI : PROPOSITIONS DIDACTIQUES.....	61
VI-1. AUX FORMATEURS	61
VI-2. AUX INSPECTEURS PÉDAGOGIQUES.....	61
VI-3. AUX ENSEIGNANTS	62
VI-4. QUESTION D'ÉPREUVE	62
VI-5. LES ÉLÈVES.....	63
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	76
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	79
ANNEXES	82
TABLE DES MATIÈRES	87